



I- PRINCIPE ET METHODE COMPTABLE

Les comptes annuels sont établis conformément au référentiel comptable applicable constitué de l'instruction budgétaire et comptable M21, applicable aux établissements publics de santé. En cas d'absence de règle comptable explicite dans l'instruction M21 le Plan Comptable Général s'applique.

Les comptes sont établis dans le respect des principes comptables, afin de donner une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'établissement et de garantir la qualité et la compréhension de l'information. Les principes comptables sont les suivants :

- Continuité d'activité,
- Régularité et de sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes
- Intangibilité de bilan d'ouverture
- Non compensation.

Conformément aux dispositions de l'article R 6145-12 du Code de la Santé Publique, les dépenses et recettes imputables aux activités assurées par un établissement public de santé sont retracées dans le cadre d'un état des prévisions de recettes et de dépenses unique (E.P.R.D.). Toutefois, font l'objet de la tenue d'un compte de résultat prévisionnel annexe les opérations d'exploitation des activités suivantes :

- Ecoles et instituts de formations paramédicales (Budget C)
- CSAPA (Budget P1)
- Centre Régional Autisme de Haute Normandie (Budget P2)
- Dotation Non Affectée (Budget A)

Aucun de ces comptes de résultat annexes ne peut recevoir de subvention d'équilibre du compte de résultat principal. Le compte de résultat prévisionnel annexe est soumis aux règles budgétaires et comptables de l'établissement de rattachement sous réserve des adaptations spécifiquement prévues dans le Code de la Santé Publique.

1.1. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

- Immobilisations corporelles et incorporelles

En application des règlements comptables, les immobilisations corporelles et incorporelles inscrites à l'actif du bilan répondent aux critères cumulatifs suivants :

- a) La durée de vie du bien acheté ou des travaux réalisés est supérieure à un an et le bien ou les travaux réalisés sont identifiables
- b) Le bien ou les travaux réalisés sont porteurs d'un potentiel de services attendus et / ou d'avantages économiques futurs
- c) L'établissement assure le contrôle du bien
- d) Les biens ou les travaux sont évalués de façon fiable.

Règles relatives aux biens de faible valeur

- ✓ Principe général : seuil de 800 € TTC

La nomenclature M21 dispose que, **par dérogation aux critères ci-dessus**, les établissements ont la possibilité d'imputer au compte de résultat prévisionnel et donc de ne pas faire figurer au bilan et de ne pas amortir les biens dont la valeur unitaire ne dépasse pas un **seuil maximum**.

Le Centre Hospitalier du Rouvray a décidé de fixer ce seuil à **800 € TTC**

Exception : acquisition par lot

Par exception, en cas d'acquisition par lot, le seuil de **800 € TTC** s'apprécie sur la valeur totale du lot. Les biens d'une valeur inférieure à **800 € TTC** acquis par lot constituent donc des immobilisations dès lors que le montant total dépasse le seuil et dans la mesure où ils répondent aux autres critères définissant une immobilisation.

Définition de la notion de lot : un lot peut être défini comme une catégorie homogène de biens (biens identiques) dont la valeur unitaire est inférieure à **800 € TTC**, acquis dans le cadre d'un équipement initial ou d'un renouvellement complet, et significatif par la quantité.

✓ **L'évaluation du coût d'entrée à l'actif d'une immobilisation :**

Le coût d'entrée à l'actif est égal au coût d'acquisition du bien. Si dans la plupart des cas, ce coût d'acquisition est égal au prix d'achat du bien, son périmètre peut être plus large ou plus réduit.

Le coût d'acquisition inclut :

- Le prix d'achat (y compris les droits de douanes et les taxes non récupérables) après déduction des remises, rabais et ristournes, des escomptes de règlement ;
- Tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par l'établissement.

Sont exclus du coût d'acquisition pour la détermination du coût d'entrée à l'actif :

- La TVA déductible ;
- L'assurance dommage construction qui est à comptabiliser au compte 6162 « assurance obligatoire dommage-construction » ;
- Les rémunérations d'intermédiaires ;
- Les frais de formation du personnel ;
- Les impôts et taxes ;
- Les extensions de garantie ;
- Les charges financières.

✓ **L'approche par composant :**

Depuis 2010, l'établissement retient, pour ses opérations de travaux, le principe d'une comptabilisation **par composant**, dès lors qu'une ou plusieurs des parties du bien ou de l'opération donnée ont chacune des utilisations différentes ou procurent des avantages économiques à l'établissement selon un rythme différent. Dans ce cas, chaque élément est comptabilisé séparément et fait l'objet d'un plan d'amortissement propre.

- **Amortissements des immobilisations :**

Un plan d'amortissement est adopté par l'ordonnateur. Il fixe la durée ainsi que la méthode de calcul retenue pour chaque immobilisation à amortir.

Nature	Compte budgétaire	Durée (année)	Observations et commentaires
Bâtiments :			Selon composant
Lot : Démolition	21311	30	
Lot : Gros œuvre	21311	30	
Lot : VRD	21221	20 à 30	Selon nature des travaux
Lot : Terrassement	21311	30	
Lot : Fondations spéciales	21311	30	
Lot : Désamiantage	21311	30	
Lot : Bardages	21311	20	
Lot : Etanchéité-couverture	21311	20	
Lot : Façades, ravalements	21311	20	
Lot : Structures métalliques, serrurerie	21311	20	
Lot : Menuiseries extérieures	21311	20	
Lot : Menuiseries intérieures	21311	20	
Lot : Cloisons, doublages, faux-plafonds	213518	20	
Lot : Sols souples	21311	10	
Lot : Sols durs et faïence	21311	20	
Lot : Revêtements muraux, peintures intérieures	213518	10	
Lot : Sanitaire, plomberie	213516	20	
Lot : Electricité, courants forts et faibles	213511	20	
Lot : SSI système de sécurité incendie	21531	10	
Lot : Chauffage, Traitement d'aire, Ventilation	213514	20	
Lot : Ascenseurs	213515	20	
Lot : Espaces verts	21221	20 à 30	Selon nature des travaux
Matériel		10	
Matériel biomédical		5	
Matériel informatique		3	
Logiciels		3	
Outils		10	
Automobiles, véhicules et matériels roulants courants		5	
Véhicules et matériels roulants spécifiques		5 à 10	Selon nature et durée de vie
Mobilier		5 à 10	Selon nature et durée de vie
Matériel de bureau		5 à 10	Selon nature et durée de vie
Agencement et installation (IGACC)		10 à 20	Selon nature et durée de vie

Les terrains ne sont pas amortis ainsi que les immobilisations financières.

Les frais de démolition sont immobilisés et amortis uniquement dans le cas d'une démolition suivie d'une reconstruction

Lorsque des circonstances ou événements indiquent qu'une immobilisation a une valeur nette comptable supérieure à la valeur vénale (cas d'un projet de cession) et/ou à la valeur d'utilité (cas d'un projet de restructuration ou d'un renouvellement anticipé d'un actif significatif), une dépréciation exceptionnelle est constatée.

Méthode de calcul des amortissements/Application du prorata temporis

L'instruction budgétaire et comptable M21 (Tome II, chapitre 2, §3.2.2) précise que « *l'amortissement linéaire avec un prorata temporis à compter de la date de mise en service ou de la date d'acquisition de l'immobilisation est la méthode qui permet d'atteindre l'objectif d'image fidèle. Néanmoins, il est admis que l'amortissement peut être calculé à partir du premier jour de l'exercice suivant la date de mise en service ou d'acquisition de l'immobilisation pour autant que cet aménagement n'ait pas d'effet significatif sur les comptes de l'établissement. L'établissement, en fonction du contexte qui lui est propre, optera pour l'une ou l'autre des méthodes pour l'ensemble des immobilisations soumises à l'amortissement* »

Avant 2015, la méthode d'amortissement retenue pour tous les actifs était la méthode dite linéaire, à compter du 1er jour de l'exercice suivant.

En 2015, l'établissement a appliqué, uniquement sur les actifs significatifs, le prorata temporis, à la date de leur mise en service.

Depuis la fiabilisation de l'actif en 2019, tous les actifs sont amortis au prorata temporis, à la date de leur mise en service.

Immobilisations corporelles affectées ou mise à disposition

Sans objet

Immobilisations corporelles en cours

Les immobilisations en cours correspondent aux travaux en cours de réalisation. Ils ne commenceront à être amortis que lors de leur mise en service.

Conformément à la réglementation comptable, les comptes d'investissement ne donnent pas lieu à rattachement pour les dépenses non mandatées.

1.2. STOCKS

- Evaluation des stocks

Les stocks sont enregistrés à leur coût d'acquisition (prix d'achat + frais accessoires d'achat) et sont évalués selon la méthode du PMP (Prix Moyen Pondéré). Un coût moyen pondéré est un rapport entre le total des coûts d'acquisition et les quantités acquises sur une période donnée. La valeur du stock est recalculée après chaque entrée en stock. La valeur du stock après entrée est déterminée comme suit : $(\text{valeur du stock précédent} + \text{prix des achats entrés en stocks}) / \text{quantités totales en stock}$.

La comptabilisation des stocks est caractérisée par une écriture comptable qui ne tient pas compte de la comptabilisation de la dépréciation des stocks car compte tenu de la spécificité de l'activité de l'établissement lorsqu'il y a un produit géré en stock dont la valeur devient nulle (médicament périmé par exemple) cette dépréciation porte sur des montants très faibles et non significatifs.

Aucune dépréciation des stocks n'a donc été enregistrée en 2024.

- Inventaire des stocks

2 types d'inventaires sont mis en place au Centre Hospitalier du Rouvray :

- ✓ un inventaire annuel permanent ;
- ✓ des inventaires physiques tournants.

Un inventaire physique des stocks est établi à minima une fois par an.

- **Stocks déportés**

Les produits stockés dans les services de soins, qu'il s'agisse des produits hôteliers ou des produits à caractère médical (médicaments), ont été évalués à environ 500 € par unité d'hospitalisation. Compte tenu de leur caractère non significatif ils ne sont pas comptabilisés à l'actif du bilan, cette méthodologie reste inchangée en 2024.

1.3. CREANCES SUR LES REDEVABLES ET COMPTES RATTACHES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées lorsque la valeur estimée d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

L'ensemble des séjours au 31/12/2024 sont comptabilisés lors de la journée complémentaire.

Provision pour dépréciation des créances

Une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du comptable à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de l'émission du titre de recette. L'ancienneté et le montant de la créance constituent des indicateurs de dépréciation des créances.

Seule la catégorie « débiteur personnes physiques » sera dépréciée car la catégorie « débiteur personnes morales de droit privée » est solvable et le recouvrement ne peut être compromis sauf cas particulier.

• **Analyse au cas par cas :**

Les titres pour les débiteurs « personnes physiques » d'une valeur supérieure ou égale à 10 000€ font l'objet d'un traitement au cas par cas.

Le comptable transmet à la Direction des Finances l'état des restes à recouvrer des titres ≥ 10 000€ le 30 janvier.

Cet état est étudié par le service des recettes et de la facturation en collaboration avec les services de la trésorerie.

Un document décrivant le montant et les raisons de non recouvrement de la créance, le taux de provisionnement envisagé et le montant de la dépréciation sera proposé au Directeur des Finances.

Le montant de la dépréciation retenue est validé par le Directeur des Finances.

- **Analyse statistique :**

Les titres d'une valeur inférieure à 10 000 €, de plus d'un an, font l'objet d'une dépréciation selon une méthode statistique.

Le comptable transmet à la Direction des Finances un état par type, par exercice des restes à recouvrer des titres < à 10 000 € le 30 janvier.

Chaque état doit comporter : le numéro de titre, l'exercice comptable de référence, le compte comptable, le nom et le prénom du débiteur, le montant restant à recouvrer, l'objet de la pièce, l'état des poursuites, et un tableau synthétique indiquant par exercice le nombre de titres et le montant restant à recouvrer.

Les taux de dépréciation à appliquer selon l'ancienneté de la créance sont décrits ci-dessous :

Personnes physiques

Exercice de prise en charge de la créance	Taux de dépréciation
N	0%
N-1	Au réel
N-2	Au réel
Antérieur	Au réel

L'estimation de la dépréciation est calculée par la trésorerie, vérifiée par la facturation de la Direction des Finances, et validée par le Directeur des Finances.

II- NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

2.1 LES RECETTES DU BUDGET PRINCIPAL

- Les produits versés par l'Assurance maladie en 2024

Enveloppes	Sous-enveloppes	Modes de délégation / items	Montant notifié 2023 (C7)	Montant notifié 2024 (C5)	Ecart C4 2024 & notif 2023
Dotations activités PSY	Dotation activités spécifiques	CR ("crédits reconductibles")	10 328 176 €	10 508 176 €	180 000 €
		Total dotation activités spécifiques	10 328 176 €	10 508 176 €	180 000 €
	Dotation populationnelle	CNR ("non reconductibles")	98 958 034 €	102 417 628 €	3 459 594 €
		CR	103 228 €	1 006 636 €	903 408 €
	Total dotation populationnelle	99 061 262 €	103 424 264 €	4 363 002 €	
	Dotation transformation	CNR	7 473 951 €	2 786 100 €	-4 687 851 €
		CR	873 804 €	2 626 572 €	1 752 768 €
	Total dotation transformation	8 347 755 €	5 412 672 €	-2 935 083 €	
	Dotation file active = "DFA"	CNR	22 989 354 €	24 524 902 €	1 535 548 €
		DFA annuelle initiale	21 910 334 €	22 989 354 €	1 079 020 €
		DFA prévisionn. Intermédiaire	1 079 020 €	1 535 548 €	456 528 €
	Total dotation file active	22 989 354 €	24 524 902 €	1 535 548 €	
	Dotation qualité du codage = "DQC"	CNR	162 245 €	169 638 €	7 393 €
		DQC annuelle prévisionnelle	162 245 €	169 638 €	7 393 €
	Total dotation qualité du codage	162 245 €	169 638 €	7 393 €	
	Dotation structuration de la recherche	CNR	361 978 €	278 000 €	-83 978 €
		Organisation, surveillance et coordination de la recherche (NAT)		278 000 €	278 000 €
		Total dotation structuration de la recherche	361 978 €	278 000 €	-83 978 €
	Dotation pour les nouvelles activités	CNR	894 000 €	651 980 €	-242 020 €
		Total dotation nouvelles activités	894 000 €	651 980 €	-242 020 €
	IFAQ	CNR	1 428 557 €	1 428 557 €	0 €
		Régularisation		-533 776 €	
		Total dotation IFAQ	1 428 557 €	894 781 €	-533 776 €
Total dotations activités PSY			143 573 327 €	145 864 413 €	2 291 086 €
FIR	Démocratie sanitaire Médico-Social Prévention Autre Sanitaire	-	0 €		0 €
		Accord social ARS 2018	450 000 €		-450 000 €
		Violences vs femmes	25 457 €	39 698 €	14 242 €
		IPA, coordo CTSM, autre	444 121 €	612 365 €	168 244 €
	Total FIR		919 578 €	652 063 €	-267 514 €
Total dotations CHR			144 492 905 €	146 516 476 €	2 023 572 €

L'établissement a reçu en 2024, 2 023 572 € de crédits supplémentaire par rapport à l'exercice 2023. Ces notifications sont pour la plupart destinées à compenser l'évolution du point d'indice et les mesures Guerini, mais intègrent également une régularisation de la dotation à la file active (DFA), pour un montant de 700 970 €.

- **Les évolutions des recettes liées à l'activité hospitalières (Titre 2)**

Les produits bruts d'exploitation résultent essentiellement des activités hospitalières (séjours en hospitalisation et hébergement, consultations et soins externes, actions de prévention et d'éducation). Ces activités sont financées, selon la nature des activités, par l'Assurance Maladie, les mutuelles ou les payants.

Au 31 décembre 2024, l'ensemble des recettes était titré. Il n'existe pas de « séjours à cheval » Ci-dessous un tableau récapitulatif :

Cpt ordon	Nature des recettes	EPRD 2024	Facturé 2023	Facturé 2024	Ecart 2024/ EPRD
73215	Tickets modérateur forfaitaire HC			24 €	
73218	Lutte contre les maladies mentales	3 063 196 €	3 102 706 €	3 138 505 €	75 309 €
732211	Hospitalisation de jour	101 120 €	100 958 €	131 147 €	30 027 €
73232	Accueils familiaux	35 202 €	29 498 €	20 046 €	-15 156 €
73241	Consult actes externes dont ticket mod		94 €	115 €	115 €
73276	Majoration parcours de soins		9 €		0 €
73273	Forfait journalier	2 671 838 €	2 695 095 €	2 745 585 €	73 747 €
7331	Prod prest au titre des conventions intern	19 154 €	18 374 €	27 833 €	8 679 €
7332	Prod prest au titre de l'AME	1 837 006 €	2 042 440 €	2 772 329 €	935 323 €
7333	Soins urgents	444 165 €	368 694 €	251 508 €	-192 657 €
TOTAL		8 171 681 €	8 357 869 €	9 087 093 €	915 388 €

On enregistre une hausse d'environ 11% des recettes réalisées en 2024 par rapport aux prévisions initiales de 2024, soit + 915 388 €. Les recettes 2024 affichent également une nette augmentation par rapport à celles constatées en 2023, soit +729 224 € environ. Elle s'explique par la hausse de l'activité en hospitalisation temps plein, en particulier la catégorie des patients étrangers. L'importance de la tarification issue de l'aide médicale d'Etat (AME) en est la preuve, avec un accroissement des recettes AME d'environ 729 888€ entre 2023 et 2024.

- **Les évolutions des recettes du Titre 3 (autres produits)**

Les recettes du titre 3, sont supérieures aux prévisions du budget exécutoire 2024. On note, une hausse des subventions ainsi que les autres produits de gestion courante. A noter également l'importance des réémissions de titres annulés et les reprises sur provisions, notamment les provisions CET du personnel non médical.

- **Les recettes de mise à disposition de personnel**

Elles sont en hausse de 145 700 € du côté du personnel médical, suite à la mise en place de nouvelles conventions.

- **Les subventions d'exploitation**

On enregistre 1 318 274 € de subventions d'exploitation en 2024 contre 700 778 € en 2023, soit une augmentation de 627 196 €. Ci-dessous les principaux éléments à l'origine de cette hausse :

- ✓ Accroissement du nombre de personne à temps partiel, entraînant la hausse des remboursement FEH (fédération des établissements hospitaliers)
- ✓ Mise en place d'une nouvelle convention FIPHP (fonds pour l'insertion des personne handicapées dans la fonction publique), avec versement d'un acompte de 128 812 € en 2024.
- ✓ Hausse des mécénats pour les activités culturelles.
- ✓ Acompte versé en 2024 pour le projet Schizteam : 153 000 €
- ✓ Soutien financier pour la prévention des risques pour les métiers du tri : 46 875 €

- ✓ Projet médiateur santé pair : 30 000 €

- **Les autres produits de gestion courante**

Cette catégorie de recettes est particulièrement importante en 2024 pour deux raisons :

- ✓ Importance des remboursements des études promo en 2024
- ✓ Remboursement des frais d'études médicales, notamment le reversement du financement MERRI par le CHU, dans le cadre de la recherche clinique pour un montant de 726 512 €.

- **Les produits à recevoir**

Ils sont évalués à un montant global de 1 064 043,7608 € € au 31/12/2024, et concerne principalement :

- ✓ La mise à disposition du personnel médical : 348 800 €
- ✓ Subvention de la CAF pour la crèche hospitalière : 120 000 €
- ✓ MIG CHU pour la CUMP et les internes : 220 000 €
- ✓ Le financement des internes : 146 221 €

2.2 LES DEPENSES DU BUDGET PRINCIPAL

- **La masse salariale (titre 1)**

Les charges de personnel du budget principal (compte 621 compris) affichent une hausse globale de 6 113 K€ entre 2023 et 2024, comme le montre le tableau ci-dessous :

Budget principal (H)	CF 2023	CF 2024	Evolution annuelle en €	Evolution annuelle en %
Charges de titre 1 (personnel médical)	16 093 329 €	16 975 523 €	882 194 €	5,48%
Charges de titre 1 (personnel non médical)	110 404 391 €	115 634 856 €	5 230 465 €	4,74%
TOTAL	126 497 720 €	132 610 378,54 €	6 112 659 €	4,83%

Cette hausse s'explique principalement par les éléments suivants :

➤ **Personnel médical** : + 882 K€

- ✓ **Effets prix** : il représente environ + 416 K€ sur les salaires bruts et +300 K€ sur les charges suite à la hausse des assiettes de cotisations, soit une hausse globale de +4,45 % entre 2023 et 2024.

La principale cause, en est l'effet report de la revalorisation du point d'indice au 1^{er} juillet 2023.

- ✓ **Effets volume** : il est résiduel au niveau du personnel médical entre 2023 et 2024 (+0,02 ETP).

➤ **Personnel non médical** : + 5 230 K€

- ✓ **Effet prix** : +2 245 K€ sur les salaires bruts et environ 1 420 K€ sur les charges (hausse des assiettes de cotisation).

Les principales raisons expliquant cet effet prix sont les suivantes :

- Effet report de la hausse du point d'indice (1,50 % au 1^{er} juillet 2023) : 819 k€

- Le rehaussement des bas salaires : 153 k€
- Mise en place de nouvelles conventions de mise à disposition : 83 k€
- Paiement d'une prime aux secrétaires : 275 k€
- Attribution de 5 points d'indice au 1er janvier 2024 : 721 k€
- Indemnité de nuit au 1er janvier 2024 : 400 k€

✓ **Effets volume** : + 1 272 K€, correspondant à 34 ETP entre 2023 et 2024

- **Les charges à caractère médical (titre 2)**

On observe une surconsommation des crédits par rapport au budget exécutoire sur ce poste de dépenses. Elle s'explique par les dépenses relatives aux produits pharmaceutiques, notamment les médicaments, +13 % dépassement de l'enveloppe 2024. La hausse des dépenses de médicament vient en partie du fait qu'un patient de l'UMD, fait l'objet d'une cure spécifique assez coûteux. Par ailleurs, une partie de la surconsommation des crédits, environ 100 k€, s'explique par le protocole d'Eskétamine et une forte consommation d'une autre molécule (Zypadhera).

- **Les charges hôtelières (titre 3)**

L'exécution budgétaire des charges à caractère hôtelier et général affiche une sous consommation des enveloppes de 6,19%, soit 975 k€ de crédits non consommés.

On observe une moindre consommation sur les postes suivants :

- Le chauffage et le gaz : - 582 k€
- Electricité : - 275 k€
- Autres charges diverse de gestion courante : - 94 k€

Cependant, si l'on compare les charges 2024, à celles du compte financier 2023, on observe une évolution d'environ 2,3 % de dépenses supplémentaires (soit + 329 k€), liée en majeure partie à la blanchisserie, dont les prix ont augmenté en 2024. Les prestations diverses et les missions ont également vu leurs dépenses 2024 en hausse.

- Les charges d'amortissement, exceptionnelles et financières (titre 4)

L'exécution budgétaire est conforme aux prévisions.

- Récapitulatif des subventions accordées sur l'exercice 2024

État CR2

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 076044

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES.
HOSPITALIERE DE SOTTEVILLE-LES-R

ETABLISSEMENT : CH ROUVRAY

COMPTES FINANCIERS 2024

ETAT SYNTHETIQUE DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION ET DES CONTRIBUTIONS ACCORDEES PAR
L'ETABLISSEMENT

02400 - CH ROUVRAY

Exercice 2024

Rubriques	Montant Exercice 2024
C/ 652 Contributions aux structures de coopération autres que GHT	0,00
dont C/6521 : Contributions aux groupements d'intérêt public (GIP)	0,00
dont C/6522 : Contributions aux groupements d'intérêt économique (GIE)	0,00
dont C/6523 : Contributions aux groupements de coopération sanitaire (GCS)	0,00
dont C/6528 : Autres contributions à des structures de coopération	0,00
C/ 653 Contributions aux groupements hospitaliers de territoire (GHT)	299 595,45
C/ 657 Subventions	199 286,00
Dont 6571: Subventions aux associations participant à la vie sociale des usagers	174 311,00
Dont 6578: Autres subventions	24 975,00
TOTAL	498 881,45

- Les charges à payer à la fin de l'exercice 2024

Les charges à payer sont retracées dans le tableau ci-dessous :

Compte de tiers	Libellés	2023	2024
408	Fournis factures non parvenues	2 036 401,05	2 385 370,45
4281	Prime de service à payer	2 874 000,00	3 012 500,00
42868	Autres	669 517,00	526 475,00
43868	Autres	387 912,00	349 545,00
4482	Charges fiscales sur congés à payer	-	
4486	Etat - autres charges à payer	344 092,00	360 800,00
4686	Divers - charges à payer	-	
		6 311 922,05	6 634 690,45

2.3 LES BUDGETS ANNEXES

- **Budget annexe P1 (CSAPA) :** on observe une hausse d'environ 5% des dépenses par rapport à 2023. Cette évolution se localise au niveau des charges de personnel. Elle s'explique par la revalorisation du point d'indice et le GVT. Cependant, un déficit est constaté à la fin de l'exercice 2024, compte tenu de la moindre évolution de la dotation.
- **Budget annexe P2 (Centre de ressources autisme) :** on note une baisse globale des dépenses d'environ 614 K€ et des recettes de près de 596 K€ entre 2023 et 2024. En effet, la CPAM a repris à partir du 1 juin 2024, la gestion de l'une des structures de ce budget, il s'agit du PCO (plateforme de coordination et d'orientation). Ce transfert de gestion a entraîné le transfert des dépenses et des recettes afférentes à cette activité. L'enveloppe annuelle concernée est d'environ 1M€.
- **Budget annexe CO (IFSI) :** on est sur une exécution budgétaire quasi conforme aux prévisions, avec un léger excédent de d'environ 56 K€. Toutefois, les dépenses 2024 sont en hausse de 141 K€, en particulier au niveau des charges de personnel (+ 80 K€) par rapport à 2023. Cette hausse s'explique

en partie par le recrutement en 2024, d'un contractuel en remplacement du départ en formation d'un agent (+0.87 ETP), mais également par la régularisation de cotisations à la caisse de retraite pour certains agents détachement.

- **Budget annexe A (DNA) :** On note une hausse des recettes en 2024 par rapport 2023. En effet, l'établissement a signé un nouveau bail avec la trésorerie de Sotteville à la fin de l'année 2023. On passe par conséquent de 107 K€ en 2023, à 167 K€ de revenus locatifs en 2024.

2.3 LES RESULTATS

- **Les résultats comptables constatés sur l'année 2024 toutes activités confondues est un excédent global de 7 434 K€.**
 - Budget principal : + 7 627 K€
 - Budget annexe P1 « CSAPA » - 52 K€
 - Budget annexe P2 « CRA » - 305 K€
 - Budget annexe CO « IFSI » 56 K€
 - Budget annexe A « DNA » + 107 k€
- **Le résultat exceptionnel 2024 (budget H) :** 456 K€, en baisse par rapport celui enregistré en 2023, est constitué principalement des éléments suivants :
 - ✓ Les charges relevant des exercices antérieurs : 884 K€
 - Charges de personnel : 445 K€
 - Charges à caractère médical : 20 K€
 - Charges à caractère hôtelier : 372 K€
 - Autres charges : 47 K€
 - ✓ Titres annulés : 648 K€
 - ✓ Autres charges : 10 K€

- ✓ Les produits relevant des exercices antérieurs : 701 K€
 - Réémission de titres sur exercices clos : 377 K€
 - Produits exercices antérieurs assurance maladie : 164 K€
 - Autres produits sur exercices antérieurs : 160 K€
- ✓ Quote part de subvention viré au compte de résultat : 752 K€
- ✓ Autres produits : 8 K€
- ✓ Mandats annulés : 24 k€
- ✓ Reprise provision renouvellement immobilisation : 453 K€

• **La capacité d'autofinancement et le tableau de financement**

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT 2024			
APPORTS		PRELEVEMENTS	
Résultats consolidés (excédent)	7 433 923,07	Résultats consolidés (déficit)	
Valeur nette comptable des éléments de l'actifs cédés	-	Produits de cessions d'éléments de l'actifs	0,00
Dotations aux amortissements et provisions	6 699 828,85	Quote-part des subventions virée au résultat	-1 066 064,85
		Reprises sur amortissement et provisions	-1 246 460,77
TOTAL	14 133 751,92	TOTAL	-2 312 525,62
CAF	11 821 226,30	IAF	

La capacité d'autofinancement reste soutenue malgré une baisse par rapport à 2023. On passe ainsi de 14 237 K€ en 2023 à 11 821 K€ en 2024, soit une diminution de 16%. La baisse du résultat d'exploitation est à l'origine de ce fléchissement.

TABLEAU DE FINANCEMENT 2023/2024

	2023	2024	2023	2024	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE			14 237 954	11 821 226	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	3 699 113	3 910 691	1 932	1 176	Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations	4 269 862,52	2 833 076	1 935	356 247	Titre 2 : Dotations et subventions
<i>Dont travaux</i>	3 242 618	1 872 633			
<i>Dont équipements</i>	807 249	765 922			
<i>Dont SIH</i>	219 996	194 521			
Titre 3 : Autres emplois	0	0	898 905	896 490	Titre 3 : Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	7 968 976	6 743 767	15 140 726	13 075 140	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	7 171 749	6 331 372,50	0	0	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	15 140 725	13 075 140	15 140 726	13 075 140	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

- Affectation des résultats

PROPOSITIONS D'AFFECTATION DES RESULTATS 2024

	Report à nouveau au 31/12/2024 après affectation résultat 2023 (€)	RESULTATS EXERCICE 2024 (€)	AFFECTATIONS		RAN excédentaire après affectation des résultats 2024 (€)	RAN déficitaire après affectation des résultats 2024 (€)
			Comptes d'affectation	Montant (€)		
Compte de Résultat Principal	52 044,27	7 626 767,88	106.82	Excédent affecté à l'investissement	6 000 000,00	1 678 812,15
Dotation Non Affectée (DNA)	-	107 424,59			0,00	107 425
I.F.S.I (C0)	174 303,95	56 375,40	106.825	Excédent affecté à l'investissement	-	230 679,35
C.S.A.P.A (P1)	110 202,16	- 51 884,60	106.828	Excédent affecté à l'investissement	-	58 317,56
			106.86	Réserve de compensation	-	0
C.R.A (P2)	- 275 216,20	- 304 760,20	106.828	Excédent affecté à l'investissement	-	0
			106.86	Réserve de compensation	-	0
Consolidé	61 334,18	7 433 923,07			6 000 000,00	2 075 233,65 - 579 976,40

NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

Les immobilisations incorporelles et corporelles

Etats BI1 à BI12

Immobilisations incorporelles

État BI1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 076044

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES.
HOSPITALIERE DE SOTTEVILLE-LES-R

ETABLISSEMENT : CH ROUVRAY

COMPTE FINANCIER 2024

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

02400 - CH ROUVRAY

Exercice 2024

RUBRIQUES	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la cloture de l'exercice
	Solde débiteur			Solde débiteur
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais d'études,de recherche et de développement	149 414,70	144 888,72	176 218,32	118 085,10
Contributions aux investissements communs des GHT	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	2 498 571,88	48 016,77	0,00	2 546 588,65
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

Immobilisations corporelles et financières

État BI1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 076044

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES.
HOSPITALIERE DE SOTTEVILLE-LES-R

ETABLISSEMENT : CH ROUVRAY

COMPTE FINANCIER 2024

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

02400 - CH ROUVRAY

Exercice 2024

RUBRIQUES	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	Solde débiteur			Solde débiteur
Immobilisations corporelles				
Terrains	11 845 429,51	0,00	0,00	11 845 429,51
Constructions	152 779 308,34	1 958 345,07	1 139 395,33	153 598 258,08
Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 804 385,91	301 744,80	1 270,44	6 104 860,27
Autres immobilisations corporelles	9 215 585,88	413 579,85	3 122,41	9 626 043,32
Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	501 263,53	2 155 672,34	860 800,13	1 796 135,74
Dont part investissement-marchés de partenariat	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	501 263,53	2 155 672,34	860 800,13	1 796 135,74
Immobilisations affectées ou mises à disposition	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations	116,85	0,00	0,00	116,85
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	5 424 012,19	0,00	896 490,00	4 527 522,19
TOTAL	188 218 088,79	5 022 247,55	3 077 296,63	190 163 039,71

Les amortissements

État BI2

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 076044

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES.
HOSPITALIERE DE SOTTEVILLE-LES-R

ETABLISSEMENT : CH ROUVRAY

COMPTE FINANCIER 2024

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

02400 - CH ROUVRAY

Exercice 2024

RUBRIQUES	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
	Solde créditeur			Solde créditeur
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais d'études, de recherche et de développement	1 745,46	463,68	0,00	2 209,14
Contributions aux investissements communs des GHT	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	2 239 570,74	103 246,89	0,00	2 342 817,63
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles				
Terrains	6 322 721,70	309 590,30	0,00	6 632 312,00
Constructions	100 647 301,33	5 050 235,06	0,00	105 697 536,39
Installations techniques, matériel et outillage industriel	4 090 811,70	386 824,18	0,00	4 477 635,88
Autres immobilisations corporelles	7 315 434,56	545 375,01	0,00	7 860 809,57
Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	120 617 585,49	6 395 735,12	0,00	127 013 320,61

Les stocks

Les stocks sont composés de :

- Produits pharmaceutiques, dispositifs médicaux et autres produits à usage médical.
- Alimentation
- Combustibles, carburant, produits d'entretien, fournitures d'atelier, fournitures de bureau et informatiques, fournitures hôtelières

Les stocks déportés dans les services n'ont pas fait l'objet d'une estimation. Ils n'ont pas fait l'objet de dépréciation en 2024.

EVALUATION ET COMPTABILISATION DES STOCKS							
CRPP		Stock initial (SI) au 01/01/n	Stock final (SF) au 31/12/n	Ajustement des dépréciations			
Compte	Nature des stocks et des en-cours	(a)	(b)	Niveau initial des dépréciations au 01/01/n (c)	Reprises des dépréciations existantes (d)	Dépréciations nécessaires au 31/12/N (e)	Niveau final des dépréciations au 31/12/n (f=(c+e)-d)
C/31	Matières premières et fournitures						
C/32	Autres approvisionnements	523 484,61	574 265,30				
	<i>dont C/321 Produits pharmaceutiques et produits à usage médical</i>	<i>107 741,71</i>	<i>133 087,46</i>				
C/33	En-cours de production de biens						
C/35	Stocks de produits						
C/37	Stocks de marchandises						
C/38	Autres stocks						
TOTAL		523 484,61	574 265,30				

Les créances

• Créances d'exploitation : elles sont composées des éléments suivants : 2024		Comptes de tiers	Montant
Caisse de sécurité sociale	Caisse pivot (DAF, FIR)	41121,41122,	14 057 428,69 €
	Caisses de sécurité sociale	41131,41132,41133	393 410,87 €
S/Total Caisse de Sécurité Sociale			14 450 839,56 €
Hospitalisés et consultants		4111,4161	1 349 744,02 €
Départements		4114	150 998,26 €
Autres tiers payants	Mutuelles	41151,41651	1 369 337,96 €
	Aide Médicale d'Etat (AME)		
	Détenus	41152	978 322,73 €
	Détenus hospitalisés	41158	121,50 €
S/Total Autres tiers payants			3 848 524,47 €
Autres débiteurs	Autres redevables (redevables non résidents et non assurés)	41181,4141,41681	538 395,44 €
	Clients	41182	1 496,57 €
S/Total Autres débiteurs			539 892,01 €
		TOTAL	18 839 256,04 €

- Les autres créances : détail dans le tableau ci-dessous :

2024	Comptes de tiers	Montant
Personnel-acomptes	425	4 435,00 €
produits à recevoir	4287, 4387, 4487	34 445,25 €
Créances-TVA	4566, 44567, 44583	3 029,91 €
	TOTAL	41 910,16 €

- Les créances diverses :

2024	Comptes de tiers	Montant
Autres comptes débiteurs	46721,46726	4 452 288,27 €
Deficit débets comptables et régisseuits	429	28 265,02 €
Redevance praticiens	467411	3 130,73 €
	TOTAL	4 483 684,02 €

- **Dépréciation des créances :**

Ce poste est composé des créances dépréciées selon 2 analyses : au cas par cas pour les dossiers de valeur unitaire supérieure ou égale à 10 000€ et une analyse statistique pour les autres.

Analyse au cas par cas (méthode individuelle) : 328 360 €

Somme – Reste à recouvrer Nom du débiteur	2022	2023	Total Résultat	Observations	Taux de dépréciation	Montant
aihmegebe innocent		101 817,56 €	101 817,56 €		80%	81 454 €
bimbanga tshuk		33 285,00 €	33 285,00 €		80%	26 628 €
bouchet michel	14 913,03 €		14 913,03 €	Toujours rémunéré par le CHR – saise env 180 € mensuel	50%	7 457 €
dashan samer		25 948,91 €	25 948,91 €		80%	20 759 €
de heus thea		82 332,63 €	82 332,63 €		80%	65 866 €
eog gertrude		15 942,50 €	15 942,50 €		80%	12 754 €
grazilly lune		16 564,60 €	16 564,60 €		80%	13 252 €
marocco marco		10 820,70 €	10 820,70 €		80%	8 657 €
navarro virginia		17 378,43 €	17 378,43 €		80%	13 903 €
odia charity		77 289,39 €	77 289,39 €		80%	61 832 €
tafech houssam		19 750,10 €	19 750,10 €		80%	15 800 €
TOTAL	14 913,03 €	401 129,82 €	416 042,85 €			328 360 €

Analyse statistique : 216 138,37 €

Ces 2 analyses aboutissent à un montant cumulé de créances à déprécier de 544 498,37 € (compte 491) au 31/12/2024, soit une variation de + 123 250 €.

Les restes à recouvrer :

État BI6

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 076044

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES.

ETABLISSEMENT : CH ROUVRAY

HOSPITALIERE DE SOTTEVILLE-LES-R

COMPTE FINANCIER 2024

RESTES A RECOUVRER AMIABLE ET CONTENTIEUX

02400 - CH ROUVRAY

Exercice 2024

	Hospitalisés et consultants	Caisses de Sécurité sociale	Etat	Départements	Autres tiers payants	Autres débiteurs
Amiable	1 073 647,73	14 454 951,42	0,00	150 998,26	2 347 227,09	534 303,22
Contentieux	276 096,29	0,00	0,00	0,00	555,10	5 218,77
Total	1 349 744,02	14 454 951,42	0,00	150 998,26	2 347 782,19	539 521,99

État BI7

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 076044

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES.

ETABLISSEMENT : CH ROUVRAY

HOSPITALIERE DE SOTTEVILLE-LES-R

COMPTE FINANCIER 2024

RESTES A RECOUVRER AMIABLE ET CONTENTIEUX, AU 31 DECEMBRE, SUR HOSPITALISES ET CONSULTANTS

	Moins de 20,00 Euro		De 20,00 Euro à 100,00 Euro ¹		De 100,00 Euro à 1 000,00 Euro ²		Plus de 1 000,00 Euro		Total	
	Montant	Nombre de titres	Montant	Nombre de titres	Montant	Nombre de titres	Montant	Nombre de titres	Montant	Nombre de titres
Amiable	-32,80	35	7 821,00	153	127 888,62	364	937 970,91	115	1 073 647,73	667
Contentieux	165,27	14	3 910,41	74	110 568,55	318	161 452,06	62	276 096,29	468
Total	132,47	49	11 731,41	227	238 457,17	682	1 099 422,97	177	1 349 744,02	1135

La trésorerie

La disponibilité au 515 reste soutenue en 2024, soit une hausse d'environ 5 816 k€.

	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2024
Trésorerie (compte 515)	5 106 850 €	7 079 793 €	10 634 029 €	9 124 897 €	21 774 724 €	27 590 716 €
Dont fonds déposés (comptes 46321 et 46311)	13 695 €	4 887 €	0 €	0	0	- €
Poids des fonds déposés	0,27%	0,07%				
Dont Trésorerie active	5 093 155 €	7 074 906 €	10 634 029 €	9 124 897 €	21 774 724 €	27 590 716 €

Les charges constatées d'avances

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée sur l'exercice suivant.

Sont concernés, les contrats et abonnement à cheval sur deux exercices. Le montant est calculé au prorata en nombre de jours de la part qui se rapporte à l'exercice N+1.

Un seuil de 200€ a été défini pour la prise en compte des charges constatées d'avance.

Les charges constatées d'avance s'élèvent globalement à 75,6 K€ en 2024 et correspondent à des dépenses ayant fait l'objet d'un mandatement sur l'exercice 2024 alors qu'elles se rattachent à l'exercice 2025.

CCA Direction des Systèmes d'Informations : détail ci-dessous :

N° liquidation	Montant facture TTC	Fournisseur	Désignation commande	Période	Nbre de jours sur 2025	Montant TTC de la charge constatée	FACTURES	mandat d'annulation
610556	190122,22	SCC	DROIT DE LICENCE Du 01/03/24 au 28/02/25-1419 licences	Du 01/03/24 au 28/02/25	59	30 732,08 €	24B11759	900137
610556	1258,08	SCC	VISIO ONLINE PLAN 2	Du 01/03/24 au 28/02/26	59	203,36 €		900138
610556	435,14	SCC	PROJECT P3 SUB PER USER	Du 01/03/24 au 28/02/27	59	70,34 €		900139
610556	5920,90	SCC	WINDOWS RDS CAL PAR POSTE	Du 01/03/24 au 28/02/28	59	957,08 €		900140
610556	7257,42	SCC	DROIT DE LICENCE Du 01/03/23 au 28/02/24-65 licences ifsi	Du 01/03/24 au 28/02/29	59	1 173,12 €		960020
610556	314,98	SCC	WINDOWS RDS CAL PAR POSTE	Du 01/03/24 au 28/02/30	59	50,91 €		960021
610556	7257,42	SCC	DROIT DE LICENCE Du 01/03/23 au 28/02/24-65 licences CRAHN	Du 01/03/24 au 28/02/31	59	1 173,12 €		950026
610556	292,14	SCC	WINDOWS RDS CAL PAR POSTE	Du 01/03/24 au 28/02/32	59	47,22 €		950027
629173	1 204,52 €	X GIL COMPAGNY	Maintenanc Reco logiciel	Du 01/09/24 AU 31/08/25	243	801,91 €	EV012402276	900105
631329	2 251,40 €	UGAP	Contrat annuel de maintenance et assistance Sphinx IQ3, Lic.flottant	Du 09/08/24 au 08/08/25	220	1 357,01 €	7003457998	900106
631329	3 208,22 €	UGAP	Hébergement SphinxOnline 1 an 60000 mail	Du 09/08/24 au 08/08/25	220	1 933,72 €		900141
633130	711,86 €	UGAP	Red Hat Enterprise Linux server	Du 21/07/24 au 20/07/25	201	392,01 €	UGAP-7003420248	900107
621242	4400,64	ARKANCE	ABONNEMENT POUR AUTOCAD INCLUDING SPECIALIZED TOOLSETS (1AN) ABONNEMT ISSU DE LA MIGR DE LICENCE PERPÉTUELLE EN ABO.DS LE CADRE D'IRENOUV	Du 18/05/24 au 17/05/25	137	1 651,75 €	ARKANCE-INVASF19549.pdf	900142
621242	270,00 €	ARKANCE	OPTION HOT LINE SER-HOT-HOR-3H1Y	Du 18/05/24 au 17/05/26	137	101,34 €		900143
629161	1 800,00 €	NET COM	FORFAIT MAINT PREV ET CORRECT DU SITE	Du 13/05/24 au 13/05/25	133	655,89 €	NET.COM-FA5522	900108
629161	1 104,84 €	NET COM	forf héberg s/serveur dédié sécurisé(1an	Du 13/05/24 au 13/05/25	133	402,59 €		900144
622146	863,49	SPIE	UCOPIA maintenance 1 ans Express 250	Du 30/07/24 au 29/07/25	210	496,80 €	ISFP00062472	900109
622146	863,48	SPIE	UCOPIA maintenance 1 ans Express 250	Du 30/07/24 au 29/07/25	210	496,80 €		960023
618653	7 482,00 €	SPIE	contrat Maintenance réseau	Du 26/04/24 au 26/04/25	116	792,61 €	ISFC00090690	900110
620046	268,45 €	PMB SERVICES	Contrat Annuel d'hébergement de vos documents numériques-5Go	Du 06/07/24 au 05/07/25	186	136,80 €	202407-28610	950029
620046	1 365,43 €	PMB SERVICES	CONTRAT ANNUEL HEBERGEMENT ET ASS TECH CRAHN	Du 06/07/24 au 05/07/25	186	695,81 €		950030
629577	1 448,58 €	PMB SERVICES	PMB -IFSI- MAintenance du 15/09/24 au 14/09/25	Du 15/09/24 au 14/09/25	257	1 019,96 €	202409-28790	960022
629583	90,00 €	PMB SERVICES	CONTRAT ANNUEL - SERVICE SMTP MISE À DISPOSITION D'UNE ADRESSE MAIL SUR NOTRE NOM DE DOMAINE POUR L'ENVOI DE MAILS DANS PMB - 1 000 À 4 999 LECTEURS DANS LA BASE PM	Du 07/10/24 au 05/07/25	186	45,86 €	202410-29011	950031
619046	3 168,00 €	HAPPY NEURON	Programme Presco- Licence annuelle + pack 70 comptes patients	Du 07/03/24 au 06/03/25	65	564,16 €	HAPPY-NEURON-AS	900145
632266	600,00 €	HAPPY NEURON	RC25 - UTILISATION POUR 12 MOIS MME GRANDSIRE SUITE À FORMATION (AOUT 24 À AOUT 25)	Du 23/08/24 au 22/08/25	235	386,30 €	AS942659	900146
614905	4 427,42 €	KOESIO	Adobe Creative Cloud for teams all apps + frais gest	Du 08/02/24 au 07/02/25	38	460,94 €	KOESIO-2402RO9053	900147
614905	1 116,76 €	KOESIO	Adobe Creative Cloud for teams all apps + frais gest	Du 08/02/24 au 07/02/25	38	116,27 €		950028
626116	5 754,17 €	FINANCE ACTIVE	Droit d'accès INSITO	Du 01/02/24 au 31/01/25	31	488,71 €	FINANCE ACTIVE 166	900148
628333	855,00 €	LIFEN	1 LICENCE pdf CREATOR SERVEUR	Du 01/08/24 au 31/07/25	212	496,60 €	INV-112991	900149
632888	50,00 €	CF2I	Maint logiciel de clefs + SAV	Du 01/11/24 au 31/10/25	304	41,64 €	CF2I-1561.pdf	900111
614942	2 640,00 €	REGISTRE SECURITE	nce annuelle Registrescurite.com Etablissements de 1ère à 4è Caté	Du 01/03/24 au 01/03/25	60	433,97 €	FAC-2024-000552	900150
612305	3 564,00 €	E-CERVO SARL	Maintenance CervoPrint NG LT	Du 11/03/24 au 10/03/25	70	683,51 €	15769	900112
609941	3 420,00 €	LEX PERSONA	RUN ANNUEL (ABO ANNUEL UTILIS DU SERVICE UTILISAT DU PORTAL ET/OU DE L'API	Du 07/02/24 au 06/02/25	38	356,05 €	FC240205-105316-009	950053
	1 758,00 €	LEX PERSONA	ABO ANNUEL D'UTILISATION DU SERV LEX ENT ENTREPRISE: -UTILISATION DU PORTAL ET/OU DE L'API -MAINTENANC CORRECTIVE & MONTÉES VERSION -SUPPORT DE NIV 1 POUR LES ADMIN FONCTIO ET LES INTEGRATEURS DE NIV2 POUR LES UTI +EXTENSION DE 500 SIGNATURES SUPPLÉMENTAI	Du 07/02/24 au 06/02/25	38	183,02 €		950034
629201	5 178,00 €	LEX PERSONA	ABO ANNUEL D'UTILISATION DU SERV LEX ENT PÉRIODE Du 07/02/24 AU 06/02/25 - UTILISATION DU PORTAL ET/OU DE L'API -MAINTENANC CORRECTIVE & MONTÉES VERSION -SUPPORT DE NIV 1 POUR LES ADMIN FONCTIO ET LES INTEGRATEURS DE NIV2 POUR LES UTI	Du 07/02/24 au 06/02/25	38	539,08 €	FC240410-122909-011	950035
615216	9,35 €	OVH	RENOUV D'UN NOM DE DOMAINE .FR CH-LEROUVRAY.FR	Du 26/05/24 au 25/05/25	146	3,74 €	FR64534127	900157
608501	1 622,40 €	TBS CERTIFICATS	(WSSL2) THAWTE SSL WILDCARD FORFAT 3ANS 02/02/2024	Du 02/02/24 au 02/02/27	730	1 081,60 €	1F57604	900158
624035	659,10 €	UGAP	MAINTENANC BEYONDIRUST VIRTUAL APPLIANCE REMOTE SUPPORT -12 MOIS	Du 01/08/24 au 31/07/25	212	382,82 €	7003368451	900113
624035	7 190,16 €	UGAP	MAINTENANCE BEYONDIRUST REMOTE SUPPORT LICENCE-12 MOIS	Du 01/08/24 au 31/07/25	212	4 176,20 €		900114
633117	278,65 €	UGAP	SOUSCRIPTION ADOBE-MP GOUV CREATIVE CLO	Du 01/10/24 au 30/09/25	273	208,41 €	7003688075	900151
608138	60,00 €	CHAMBERSIGN	INITIO 1* NG LOGICIEL CERTIF MME LOYER	Du 20/01/24 au 20/01/25	20	3,29 €	F2024-003471	900152
622067	60,00 €	CHAMBERSIGN	INITIO 1* NG LOGICIEL CERTIF MME SIMON	Du 29/07/24 au 29/07/25	210	34,52 €	F2024-025314	900153
631224	60,00 €	CHAMBERSIGN	INITIO 1* NG LOGICIEL CERTIF M.ESTEVE	Du 24/11/24 au 24/11/25	327	53,75 €	2024110006365	900154
609624	60,00 €	CHAMBERSIGN	INITIO 1* NG LOGICIEL CERTIF MME ABOKI	Du 14/02/24 au 14/02/25	45	7,40 €	2024020001819	900155
608789	60,00 €	CHAMBERSIGN	INITIO 1* NG LOGICIEL CERTIF M.VACHER	Du 07/02/24 au 07/02/25	38	6,25 €	F2024-004591	900156
612990	11 112,60 €	SFR	RENOUVELLEMENT SOUSCRIP ET MAINT PALO ALTO	Du 28/01/24 au 27/01/25	28	852,47 €	A600111198	900104
Total :						56 948,81 €		

CCA Direction DAL : détail ci-dessous :

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE - 2024/2025 - DAL													
Code acheteur	N° fournisseur	Nom fournisseur	Libellé	N° compte	Montant facture	Période concernée	Part CCA 2025	Montant CCA 2025	N° commande	N° liquidation	N° ligne commande	N° mandat	mandat d'annulation
BB	011736	EBSCO INFORMATION SERVICES SAS	JAMA PSYCHIATRY - ONLINE - JOURNALS AT OVID DU 15 MAY 2024 AU 14 MAY 2025 ISSN : 2168-6238 RÉF COTATION N° : 0056515 DU 21/11/2023 FACTURATION SUR 2024	61812	6 457,13 €	15/05/2024 - 14/05/2025	134	2 370,56 €	631907	615002	1	5100	900118
BB	011736	EBSCO INFORMATION SERVICES SAS	JOURNAL OF PSYCHOPHARMACOLOGY - ONLINE JOURNALS AT OVID DU 31 MAY 2024 AU 30 MAY 2025 ISSN : 1533-712X RÉF COTATION N° : 0056515 DU 21/11/2023 FACTURATION SUR 2024	61812	1 901,67 €	31/05/2024 - 30/05/2025	150	781,51 €	631907	615002	2	5100	900119
BB	011736	EBSCO INFORMATION SERVICES SAS	OVID USER LICENSE - ON LINE JOURNALS AT OVID DU 31 MAY 2024 AU 30 MAY 2025 RÉF COTATION N° : 0056515 DU 21/11/2023 FACTURATION SUR 2024	61812	338,30 €	31/05/2024 - 30/05/2025	150	139,03 €	631907	615002	3	5100	900120
EC	008028	WEKA EDITIONS	WEKA INTEGRAL HOSPITALIER RESSOURCES HUM 01/07/2024 AU 30/06/2025	61810	1 136,43 €	01/07/2024 - 30/06/2025	181	563,54 €	638119	627948	1	13561	900121-900133
EC	011736	EBSCO INFORMATION SERVICES SAS	ABONNEMENT HYGIENES DU 01/04/2024 AU 31/03/2025 CENTRE HOSPITALIER DU ROUVRAY BLOC DES SPECIALITES - SERVICE EOH 4 RUE PAUL ELUARD 76300 SOTTEVILLE LES ROUEN	61813	194,51 €	01/08/2024 - 31/07/2025	212	112,98 €	632335	613678	1	4483	900122
EC	011736	EBSCO INFORMATION SERVICES SAS	ABONNEMENT PARIS NORMANDIE 7 JOURS SUR 7 709699 CONTRAT 363711 28/03/2024 AU 22/03/2025 CHR - DIRECTION 4 RUE PAUL ELUARD BP 45 76300 SOTTEVILLE LES ROUEN	61810	644,13 €	28/03/2024 - 27/03/2025	86	151,77 €	629787	612606	1	3476	900123
EC	011736	EBSCO INFORMATION SERVICES SAS	ABONNEMENT PARIS NORMANDIE 7 JOURS SUR 7 709700 28/03/2024 AU 27/03/2025 SMPR MAISON D ARRET DE ROUEN 169 BOULEVARDS DE L EUROPE 76038 ROUEN CEDEX	61810	644,13 €	28/03/2024 - 27/03/2025	86	151,77 €	629787	612606	2	3476	900124
EC	011736	EBSCO INFORMATION SERVICES SAS	ABONNEMENT PARIS NORMANDIE 7 JOURS SUR 7 711194637 01/03/2024 AU 01/03/2025 CENTRE HOSPITALIER DU ROUVRAY SERVICE GERONTO PSY 4 RUE PAUL ELUARD - BP 45 76301 SOTTEVILLES LES ROUEN CEDEX	61810	644,13 €	01/03/2024 - 28/02/2025	59	104,12 €	629787	612606	4	3476	900125
EC	011736	EBSCO INFORMATION SERVICES SAS	ABONNEMENT PARIS NORMANDIE 7 JOURS SUR 7 711194638 01/03/2024 AU 01/04/2025 HOPITAL DE JOUR ADULTES 46 ROUTE DE DIEPPE 76960 NOTRE DAME DE BONDEVILLE 76301 SOTTEVILLES LES ROUEN CEDEX	61810	644,13 €	01/03/2024 - 28/02/2025	59	104,12 €	629787	612606	5	3476	900126
EC	011736	EBSCO INFORMATION SERVICES SAS	ABONNEMENT PARIS NORMANDIE 7 JOURS SUR 7 DU 01/03/2024 AU 01/03/2025 711194636 HJ THEODORE MONOD 89 RUE DU PRE DE LA BATAILLE 76000 ROUEN	61810	644,13 €	01/03/2024 - 28/02/2025	59	104,12 €	629787	612606	3	3476	900127
EC	011736	EBSCO INFORMATION SERVICES SAS	ABONNEMENT PARIS NORMANDIE 7 JOURS SUR 7 NOUVEL ABO. 01/03/2024 AU 01/03/2025 CENTRE HOSPITALIER DU ROUVRAY UNITE BADINTER 4 RUE PAUL ELUARD - BP 45 76301 SOTTEVILLE LES ROUEN CEDEX	61810	644,13 €	01/03/2024 - 28/02/2025	59	104,12 €	629787	612606	6	3476	900128
EC	011736	EBSCO INFORMATION SERVICES SAS	ABONNEMENT PARIS NORMANDIE 7 JOURS SUR 7 NOUVEL ABO. 01/03/2024 AU 01/03/2025 CENTRE HOSPITALIER DU ROUVRAY UNITE DUCHAMPS 4 RUE PAUL ELUARD - BP 45 76301 SOTTEVILLE LES ROUEN CEDEX	61810	644,13 €	01/03/2024 - 28/02/2025	59	104,12 €	629787	612606	8	3476	900129
EC	011736	EBSCO INFORMATION SERVICES SAS	ABONNEMENT PARIS NORMANDIE 7 JOURS SUR 7 NOUVEL ABO. 01/03/2024 AU 01/03/2025 CENTRE HOSPITALIER DU ROUVRAY UNITE HENRI EY 4 RUE PAUL ELUARD - BP 45 76301 SOTTEVILLE LES ROUEN CEDEX	61810	644,13 €	01/03/2024 - 28/02/2025	59	104,12 €	629787	612606	7	3476	900130
EC	011736	EBSCO INFORMATION SERVICES SAS	HOSPIMEDIA INFORMATION MÉDICO-SOCIALE ABONNÉ 100732 12/03/2024 AU 11/03/2025 NUMÉRIQUE	6181	779,69 €	12/03/2024 - 11/03/2025	70	149,53 €	631599	616154	1	502958	950032
EC	013830	MC MEDIA BRIEF	MAGAZINE BRIEF 1 AN 10 NUMEROS ABONNE 59578 01/06/2024 AU 31/05/2025	61810	149,00 €	01/06/2024 - 31/05/2025	151	61,64 €	638037	627873	1	13840	900131
EC	014116	SYNEIKA SAS	MAINTENANCE NEURONAVIGATEUR CONTRAT DU 01/03/2024 AU 28/02/2025	6151621	5 364,00 €	01/03/2024 - 28/02/2025	59	867,06 €	623889	611222	1	4490	900103
EC	017340	LIVE BY GL EVENTS	SALON INFIRMIER 20-21-22 MAI 2025 ANGLE ACOMPTÉ CONTRAT CP-6450	6233	210,00 €	mai-25	365	210,00 €	659586	631308	5	15439	900136
EC	017340	LIVE BY GL EVENTS	SALON INFIRMIER 20-21-22 MAI 2025 DROIT D'INSCRIPTION ACOMPTÉ CONTRAT CP-6450	6233	840,00 €	mai-25	365	840,00 €	659586	631308	6	15439	900134
EC	017340	LIVE BY GL EVENTS	SALON INFIRMIER 20-21-22 MAI 2025 STAND PREMIUM EARLY BIRD ACOMPTÉ CONTRAT CP-6450	6233	8 262,00 €	mai-25	365	8 262,00 €	659586	631308	4	15439	900135
EL	014520	APM INTERNATIONAL	APM INTERNATIONAL TOUT L'HOPITAL ANNUEL DU 01/10/2024 AU 31/03/2025	61810	2 008,27 €	01/10/2024 - 31/03/2025	90	495,19 €	655743	632828	1	16340	900132
TOTAL CCA 2024/2025 :								15 781,29 €					

CCA DE LA DPIST : détail ci-dessous :

CONSTATEES D'AVANCE - DPIST												
N°	UF	FOURNISSEUR	N°LIQUIDATION	DESIGNATION	Compte	MONTANT TOTAL TTC	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	Nombre de jours	montant par jour	total CCA 2025	mandat d annulation
1	1326	AIR LIQUIDE	608964	LOCATION BOUTEILLE OXYGENE	6132521	367,86 €	01/02/2024	31/01/2029	1 827	0,2013 €	301,42 €	900100
1	1326	AIR LIQUIDE	608964	LOCATION BOUTEILLE ACETYLENE	6132521	367,86 €	01/02/2024	31/01/2029	1 827	0,2013 €	301,42 €	900101
2	6200	BOUYGUES BATIMENT GRAND OUEST	621389	ENTRETIEN CONTRÔLE D'ACCES UMD	6152682	7 355,56 €	01/04/2024	31/03/2025	365	20,1522 €	1 833,85 €	900115
3	1000	ENGIE	629338	ENTRETIEN ANNUEL CHAUDIERE IOMAX	6152682	184,45 €	20/10/2024	19/10/2025	365	0,51000 €	148,07 €	900116
4	1300	DALKIA	630343	MAINTENANCE MATERIELS FRIGORIFIQUES - 4EME TRIMESTRE 2024	6152682	2 178,90 €	05/10/2024	04/01/2025	92	23,68000 €	118,42 €	900117
5	1305	AIR LIQUIDE	633589	LOCATION BOUTEILLES DE GAZ - ARCAL PRIM M20	6132521	261,46 €	01/12/2024	30/11/2027	1 095	0,24000 €	254,05 €	900102
				TOTAL							2 957,22 €	

Les capitaux propres

Il s'agit essentiellement des dotations de l'Etat et historiques de l'établissement ainsi que des affectations de résultat décidées budgets par budgets.

En 2024, aucune nouvelle dotation n'a été enregistrée.

État BI3

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 076044

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES.

ETABLISSEMENT : CH ROUVRAY

HOSPITALIERE DE SOTTEVILLE-LES-R

COMPTE FINANCIER 2024

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

02400 - CH ROUVRAY

Exercice 2024

RUBRIQUES	Valeur au début de l'exercice N (avant affectation du résultat de l'exercice N-1)	Valeur à la fin de l'exercice N	Variation à la baisse	Variation à la hausse
	Solde créditeur	Solde créditeur		
Apports	15 648 566,17	15 648 566,17		0,00
Réserves :				
Excédents affectés à l'investissement	13 133 593,02	23 199 837,56	0,00	10 066 244,54
Réserve de trésorerie	4 225 596,64	4 225 596,64		0,00
Réserves de compensation	415 871,05	415 871,05		0,00
Report à nouveau :				
Report à nouveau excédentaire	275 907,39	336 550,38	0,00	60 642,99
Report à nouveau déficitaire	0,00	-275 216,20	275 216,20	0,00
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	9 843 306,42	7 399 022,06	2 444 284,36	0,00
Subventions d'investissement	9 555 643,12	8 845 825,28	709 817,84	0,00

- Les subventions d'investissement

L'imputation comptable des financements reçus dans le cadre d'opération d'investissement est fonction de la décision attributive. En l'absence de désignation et si l'investissement réalisé est individualisable (équipement ou lot), le financement est comptabilisé en subvention d'investissement. Les subventions sont comptabilisées à l'encaissement et non à la notification conformément à la réglementation comptable en vigueur. Chaque subvention est rattachée à un actif et reprise en résultat au même rythme que le bien financé après prise en compte du taux de financement. Conformément à la réglementation comptable en vigueur, les subventions d'investissements intégralement reprises en résultat n'apparaissent plus dans les comptes et ce même si le bien financé est toujours inscrit à l'actif.

Les reprises au compte de résultat 2024, s'élève à un montant de 1 066 K€, ci-dessous un état récapitulatif :

État BI5

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 076044

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES.
HOSPITALIERE DE SOTTEVILLE-LES-R

ETABLISSEMENT : CH ROUVRAY

COMPTE FINANCIER 2024

TABLEAU SYNTHETIQUE DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES

02400 - CH ROUVRAY

Exercice 2024

RUBRIQUES	Subventions au début de l'exercice	Reprises déjà constatées	Montants perçus dans l'exercice et apurement de la subvention	Reprises de l'exercice et apurement de la subvention	Reste à amortir au 31/12
C/ 1311 - Etat et Etablissements Nationaux	13 000 000,00	8 152 169,00	0,00	690 518,79	4 157 312,21
C/ 13121 - Subv equipt - Ecoles et Inst Form Prof	6 946 759,39	2 512 200,00	0,00	313 900,00	4 120 659,39
C/ 13128 - Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1313 - Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1314 - Communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1315 - Autres collectivités et EPL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1316 - GHT - Contributions aux investissements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 13181 - Versts lib-exonération taxe apprentissag	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 13182 - FMESPP - FMIS	552 309,99	368 511,07	356 247,01	61 646,06	478 399,87
C/ 13183 - Fonds d'intervention régional (FIR)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 13186 - Subvention d'investissement structurant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 13187 - MIGAC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 13188 - Autres subventions	147 578,00	58 124,19	0,00	0,00	89 453,81
TOTAL	20 646 647,38	11 091 004,26	356 247,01	1 066 064,85	8 845 825,28

Etat		Financier	N° Cpte	Année verst	N° TR	Montant subvention au 31/12/2022	Quote part sub - variation 2022 (cptes 139)	Quote part sub à fin 2022 (cptes 139)	Mouvement subvention 2023	Montant subvention au 31/12/2023	Quote part sub - variation 2023 (cptes 139)	Quote part sub à fin 2023 (cptes 139)	Mouvement subvention 2024	Montant subvention au 31/12/2024	Quote part sub - variation 2024 (cptes 139)	Quote part sub à fin 2024 (cptes 139)
UMD	Aire de jeux extérieure	Fondation hôpitaux de Paris	H 13188	2017	11765	10 000,00 €	-	1 000,00 €	-	3 000,00 €	-	4 000,00 €	-	10 000,00 €	-	5 000,00 €
						- €		- €		- €		- €		- €		- €
	Equipe d'une salle zen snoezelen	Fondation de France	H 13188	2020	7577	30 000,00 €	-	3 000,00 €	-	9 000,00 €	-	12 000,00 €	-	30 000,00 €	-	15 000,00 €
	FMESPP SECURITE	FIR FMESPP	H 13188	2020	12608	10 000,00 €	-	2 400,00 €	-	2 400,00 €	-	800,00 €	-	10 000,00 €	-	4 000,00 €
	Amoires sécurisées		H 13188	2019		59 280,00 €	-	5 928,00 €	-	23 712,00 €	-	29 640,00 €	-	59 280,00 €	-	35 568,00 €
						- €		- €		- €		- €		- €		- €
	Equipement d'une salle multisensorielle	Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France	H 13188	2016		4 680,00 €	-	468,00 €	-	3 276,00 €	-	3 744,00 €	-	4 680,00 €	-	4 212,00 €
						- €		- €		- €		- €		- €		- €
						- €		- €		- €		- €		- €		- €
	Electromyographe	Fondation de l'avenir	H 13188	2019		9 000,00 €	-	900,00 €	-	3 600,00 €	-	4 500,00 €	-	9 000,00 €	-	5 400,00 €
						- €		- €		- €		- €		- €		- €
	Matériel biomédical Dr ROTHARMEL	Fondation Pierre DENIKER	H13188	2016	2016/5723	- €		- €		- €		- €		- €		- €
						- €		- €		- €		- €		- €		- €
	Evaluation innovante de l'autonomie en psychiatrie pour personnes âgées	Région (FNADT)	H1311	2016	2016/9977; 2016/4756	- €		- €		- €		- €		- €		- €
						- €		- €		- €		- €		- €		- €
	Salle de simulation de phobies	Fondation Charles Nicolle	H 13188	2017		25 000,00 €	-	2 500,00 €	-	12 500,00 €	-	15 000,00 €	-	25 000,00 €	-	17 500,00 €
						- €		- €		- €		- €		- €		- €
	Ateliers Percussions	Fondation Pièces Jaunes	H13188	2018		2 783,00 €	-	278,30 €	-	1 392,10 €	-	1 670,40 €	-	2 783,00 €	-	1 948,70 €
						- €		- €		- €		- €		- €		- €
	Salle d'attente CMP Charles PERRAULT	Fondation Pièces Jaunes	H 13188	2018		4 900,00 €	-	326,67 €	-	1 633,34 €	-	1 960,01 €	-	4 900,00 €	-	2 286,68 €
						- €		- €		- €		- €		- €		- €
	Tablettes et appli autisme	Fondation Orange	H13188	2018	2018-5445	- €		- €		- €		- €		- €		- €
						- €		- €		- €		- €		- €		- €
	Daumezon	FMES	H13182	2003	correction CAC	460 000,00 €	-	17 642,00 €	-	355 259,00 €	-	372 901,00 €	-	460 000,00 €	-	387 270,00 €
						- €		- €		- €		- €		- €		- €
	IFSI	Conseil Régional	H 13121	2012	2012/6316	35 809,78 €		- €		35 809,78 €		- €		35 809,78 €		- €
						- €		- €		- €		- €		- €		- €
		Montant maximum subventionné = 7 M€		2013	2013/3524,5967, 5968,10040,126 16	1 626 204,46 €		- €		1 626 204,46 €		- €		1 626 204,46 €		- €
						- €		- €		- €		- €		- €		- €
				2014	2014/1095,1991, 4951,8600,1005 4	3 348 492,35 €		- €		3 348 492,35 €		- €		3 348 492,35 €		- €
				2015		1 936 252,80 €		- €		1 936 252,80 €		- €		1 936 252,80 €		- €
						- €		- €		- €		- €		- €		- €
						6 946 759,39 €	-	313 900,00 €	-	2 512 200,00 €	-	2 826 100,00 €	-	6 946 759,39 €	-	3 140 000,00 €
						- €		- €		- €		- €		- €		- €
	Unité pour Malades Difficiles (UMD)	ARS - Avenants 4 & 7 (17/11/2009 & 25/05/2011)	H 1311	2009	2009/12589 2010/4218,8991, 12084	2 898 000,00 €		- €		2 898 000,00 €		- €		2 898 000,00 €		- €
				2010	2011/2339,3430, 5698,6577,214,2 15,8995,8996,10 338	1 503 092,00 €		- €		1 503 092,00 €		- €		1 503 092,00 €		- €
				2011		8 598 908,00 €		- €		8 598 908,00 €		- €		8 598 908,00 €		- €
						13 000 000,00 €	-	650 000,00 €	-	7 150 000,00 €	-	7 800 000,00 €	-	13 000 000,00 €	-	8 450 000,00 €
		ARS -INVESTIR AU QUOTIDIEN	H13182	2022	14735	82 309,99 €	-	5 426,03 €	-	5 426,03 €	-	10 852,07 €	-	82 309,99 €	-	27 130,17 €
						- €		- €		- €		- €		- €		- €
						- €		- €		- €		- €		- €		- €
	UMD	Fondation Dragon	H13188	2023		- €		- €	1935	1 935,00 €	-	10,75 €	-	1 935,00 €	-96,75	107,50 €
						- €		- €		- €		- €		- €		- €
		ARS -INVESTIR AU QUOTIDIEN	H13182	2024	2313-2314								356 247,01 €	356 247,01 €	61 646,06 €	61 646,06 €
TOTAL						20 644 712,38 €	-	1 003 769,00 €	-	10 083 398,47 €	-	1 007 605,79 €	-	21 002 894,39 €	-	12 157 069,11 €

- **Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations**

Cette provision règlementée est fondée sur le principe d'une allocation anticipée d'aides destinées à la couverture des surcoûts d'exploitation générés par les nouveaux investissements (amortissements et frais financiers), sous forme de dotations supplémentaires versées par l'assurance maladie.

Les dotations et reprises se font au rythme des charges d'amortissement et frais financiers correspondant à chaque projet subventionné comparés au financement reçu. Ci-dessous le tableau de variation :

État BI3

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 076044

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES.

HOSPITALIERE DE SOTTEVILLE-LES-R

ETABLISSEMENT : CH ROUVRAY

COMPTE FINANCIER 2024

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

02400 - CH ROUVRAY

Exercice 2024

RUBRIQUES	Valeur au début de l'exercice N (avant affectation du résultat de l'exercice N-1)	Valeur à la fin de l'exercice N	Variation à la baisse	Variation à la hausse
	Solde créditeur	Solde créditeur		
Provisions réglementées :				
Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	7 194 109,62	6 741 388,62	452 721,00	0,00
Provisions réglementées pour propre assureur				
Responsabilités civiles	0,00	0,00		0,00
Autres	0,00	0,00		0,00
Droits de l'affectant	0,00	0,00		0,00
TOTAL	60 292 593,43	66 572 342,57	3 847 138,39	10 126 887,53
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DE L'ANNEE				6 279 749,14

Il n'y a pas eu de nouvelles dotations en 2024. Les reprises suivantes ont été réalisées suivant le plan d'amortissement des biens financés :

- Chambres sécurisées : 47 560 €
- Opération G10 : 246 477 €
- Chaufferie : 50 000 €
- Unité adolescents : 44 924 €
- Modernisation des chambres d'isolement : 63 760 €

- **Les provisions pour risques et charges**

L'établissement constate des provisions pour risques et/ou charges lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis d'un tiers, que la perte ou le passif en découlant est probable et qu'elle peut être raisonnablement évaluée.

Au cas où cette perte ou le passif n'est ni probable, ni ne peut être raisonnablement évalué mais demeure possible, l'établissement fait un état de ses passifs éventuels dans ses engagements hors bilan.

Ci-dessous un tableau récapitulatif, suivi des états détaillés des différentes provisions :

État BI4

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 076044

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES.
HOSPITALIERE DE SOTTEVILLE-LES-R

ETABLISSEMENT : CH ROUVRAY

COMPTE FINANCIER 2024

TABLEAU SYNTHETIQUE DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET DES DEPRECIATIONS

02400 - CH ROUVRAY

Exercice 2024

RUBRIQUES	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	Solde créditeur			Solde créditeur
Provisions pour risques et charges				
. C/ 151 : Provisions pour risques				
C/ 1511 Provisions pour litiges	12 500,00	54 080,00	12 500,00	54 080,00
C/ 1515 Provisions pour pertes de change	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1518 Autres provisions pour risques	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00
. C/ 152 : Provisions pour risques et charges sur emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00
. C/153 : Provisions pour charges de personnel liées à la mise en oeuvre du compte épargne temps (CET)				
C/ 1531 Personnel médical	1 545 150,24	57 145,30	201 069,71	1 401 225,83
C/ 1532 Personnel non médical	3 345 689,36	0,00	439 672,68	2 906 016,68
. C/ 157 : Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices				
C/ 1572 Provisions pour gros entretien ou grandes révisions	0,00	0,00	0,00	0,00
. C/ 158 : Autres provisions pour charges	667 896,31	69 618,07	100 497,38	637 017,00
TOTAL	5 611 235,91	180 843,37	793 739,77	4 998 339,51

État BI4

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 076044

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES.

ETABLISSEMENT : CH ROUVRAY

HOSPITALIERE DE SOTTEVILLE-LES-R

COMPTE FINANCIER 2024

TABLEAU SYNTHETIQUE DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET DES DEPRECIATIONS

02400 - CH ROUVRAY

Exercice 2024

RUBRIQUES	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	Solde créditeur			Solde créditeur
Dépréciations autres que comptes financiers				
. C/ 29 : Dépréciations des immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
. C/ 39 : Dépréciations des stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00	0,00
. C/ 49 : Dépréciations des comptes de tiers	421 248,01	123 250,36	0,00	544 498,37
Dépréciations des comptes financiers				
. C/ 59 : Dépréciations des comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	421 248,01	123 250,36	0,00	544 498,37

Les comptes de provisions pour risques et charges enregistrent également les provisions pour charges de personnel liées à la mise en œuvre du compte épargne temps (CET).

- **Provisions pour Compte Epargne Temps (CET)**

Les modalités d'estimation des provisions CET ont évolués en 2024 en passant d'une méthode statistique à une méthode réelle.

✓ Personnel médical :

Une prise en compte réelle des compteurs au 31/12/2024, avec une monétisation possible à partir du 21 jour. L'estimation de la provision se fait au coût forfaitaire pour les 20 premiers jours et au coût moyen réel des agents ayant un compte épargne temps. Ci-dessous la situation à la fin de l'exercice 2024 avant l'exercice des droit d'option.

Provisions CET Personnel médical 2024

PM	Estimation CET PM 2024 :						Total provision CET PM au 31/12/2024	Provision CET PM au 31/12/ 2023	Ecart
	Jours non monétisables	Valorisation au CM/j chargé	CET non monétisables (Valorisé au CM)	Jours monétisables	Valorisation coût forfaitaire chargé	CET monétisable valorisé au cout forfaitaire			
	1 888	580,02 €	1 095 077,59 €	1 148	442,02 €	507 217,95 €	1 602 295,54 €	1 545 150,24 €	57 145,30 €
							1 602 295,54 €	1 545 150,24 €	57 145,30 €

Dotation 2024	57 145,30 €
----------------------	--------------------

Cependant, à la suite de l'exercice des droits d'option, une mise à jour des CET a été réalisée. Ci-dessus le détail :

➤ **Reprise sur la provision CET du PM**

- Débit du compte 1531 : 201 069,71 €
- Crédit du compte 781531 : 201 069,71 € (titre de recette)

➤ **Indemnisation CET du PM**

- Débit du compte 642 112 : 162 874,62 € (mandat)
- Débit du compte 642 212 : 3 103,89 € (mandat)
- Crédit du compte 42861 : 165 978,51 €

✓ Personnel non médical :

Une prise en compte réelle des compteurs au 31/12/2024, avec une monétisation possible à partir de 15 jours. L'estimation de la provision se fait au coût forfaitaire pour les 15 premiers jours et au coût moyen réel par catégorie des agents ayant un compte épargne temps. Ci-dessous la situation à la fin de l'exercice 2024 :

Provisions CET Personnel non médical 2024

2024		
Valorisation CET monétisable	Taux de CS	Valo chargée
150	20,0%	180
100	20,0%	120
83	20,0%	100

PNM	Estimation CET PNM 2024 :						Total provision CET PNM 2024	Provision CET PNM 2023	Ecart
	Jours non monétisable s	Valorisation au CM/j chargé	CET non monétisables	Jours monétisables	Valorisation chargée	CET monétisables			
A	4 895	304	1 485 605,27 €	2 800	180	503 946,00 €	1 989 551,27 €	2 203 832,47 €	- 214 281,20 €
B	2 121	263	558 557,44 €	1 244	120	149 312,40 €	707 869,84 €	894 150,71 €	- 186 280,87 €
C	808	221	178 694,65 €	300	100	29 900,92 €	208 595,56 €	247 706,18 €	- 39 110,62 €
							2 906 016,68 €	3 345 689,36 €	- 439 672,68 €

Reprise 2024 439 672,68 €

- **Provisions pour Allocation de Retour à l'Emploi (ARE)**

L'établissement étant son propre assureur en la matière, il assure lui-même le risque de chômage de ses agents et prend à sa charge l'indemnisation au titre du chômage de ses anciens agents.

- ✓ Méthode de calcul de la provision :

Compte tenu des modalités de fonctionnement de l'ARE, cette charge ne peut être évaluée au 31 décembre de l'exercice de façon précise et certaine, dans la mesure notamment où les droits des agents peuvent évoluer. Les droits acquis par les agents concernés ne peuvent être déterminés de façon définitive (par exemple, cas où l'agent retrouve un emploi). Ainsi l'établissement a évalué le montant de la provision compte tenu des droits acquis résiduels des agents restant à verser, estimé à partir des informations détenues au 31 décembre de l'exercice.

Les droits acquis résiduels retenus concernent les agents touchant effectivement des allocations de retour à l'emploi au 31/12/N.

Cette provision est comptabilisée au compte 158 « autres provisions pour charges ».

A la fin de l'exercice 2024, une reprise de 100 497 ,38 € a été réalisée, afin d'ajuster la provision. Ci-dessous les états annexes détaillés :

Date DEPART droit A.R.E.	Droits A.R.E. Initiale (en jours)	Solde Jours au 07/03/20 23 (Provisio n Année 2022)	Droits A.R.E. pour l'année 2024	Allocation journaliè re de l'A.R.E. (€)	Etat du dossier - INDELINÉ (Logiciel de gestion de l'ARE)	janv-24	fév-24	mar-24	avr-24	mai-24	jun-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	Solde de Jours	Montant financier Global Droits A.R.E restant à verser	Application des modalités de valorisation du risque ARE	Commentaires	Délai de déchéance (fin de droit)
20/05/2024	342		342	31,50 €	ACTIF					12	26	10	0	30	31	30		203,00	6 412,77 €	6 412,77 €		
13/02/2016	376	267	267	36,98 €	ACTIF													267,00	9 873,66 €			23/02/2020
09/08/2016	264	264	264	10,73 €	ACTIF													264,00	2 832,72 €			29/04/2020
16/11/2017	484	235	235	36,98 €	ACTIF													235,00	8 690,30 €			14/03/2022
13/09/2021	518	380	380	35,37 €	ACTIF													380,00	13 440,60 €	0,00 €		12/02/2026
08/08/2020	730	695	695	39,48 €	ACTIF													695,00	27 438,60 €	0,00 €	Récusé le 24/08/2020, réinscrite le 04/09/2020	07/08/2023
08/04/2020	568	160	160	39,25 €	INACTIF													160,00	6 280,00 €		INACTIF	17/10/2024
22/06/2022	730	730	578	44,08 €	ACTIF	31	29	31	30	31	30	31	31	30	31	30	31	212,00	9 344,96 €	9 344,96 €		21/03/2027
30/01/2023	365		117	26,02 €	INACTIF													117,00	3 395,34 €	0,00 €		19/01/2027
12/01/2018	588	588	588	35,81 €	SUSPENDU													588,00	20 984,66 €		SUSPENDU	22/08/2023
08/10/2019	706	440	440	31,39 €	ACTIF	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	30		409,00	12 838,51 €			12/09/2024
16/09/2020	730	32	32	46,98 €	INACTIF													32,00	1 502,72 €	0,00 €	fin de droits	15/09/2025
13/04/2021	730	651	371	39,32 €	ACTIF	31	29	31	30	31	30	31	31	30	31	30	31	5,00	196,60 €	196,60 €		12/04/2026
02/11/2022	730	725	664	34,01 €	ACTIF	31	29	31	30	31	30	31	31	30	31	30	31	298,00	10 134,98 €	10 134,98 €	reprise d'activité dossier suspendu	01/11/2027
08/12/2020	625	588	588	41,13 €	RADIE													588,00	24 184,44 €	0,00 €	Radié le 14/01/2021	24/08/2025
	0																					
31/01/2022	154	0	0	40,90 €	ACTIF													-			Fin de droit juillet 2022	
12/01/2018	273	137	137	40,06 €														137,00	5 488,22 €		Radié par Pôle emploi	11/10/2021
12/06/2020	637	0	0	28,81 €	ACTIF													-	0,00 €		PIN DE DROIT MARS 2025	10/03/2025
18/02/2020	730	200	200	44,02 €	INACTIF													200,00	8 804,00 €	0,00 €	INACTIF	10/02/2023
01/07/2023	548	548	364	41,91 €	ACTIF	5	0	0	0	0	0	31	31	30	31	30	31	175,00	7 334,25 €	7 334,25 €		
18/09/2020	730	686	686	38,02 €	ACTIF													686,00	26 081,72 €	0,00 €		17/09/2025
08/10/2019	1095	401	401	37,22 €	INACTIF													401,00	14 925,22 €	0,00 €	Augmentation de l'ARE journalière	06/10/2023
08/03/2021	730	223	0	42,19 €	PIN DE DROIT													-	0,00 €			07/03/2026
27/08/2018	311	201	201	26,54 €	ACTIF													201,00	5 334,54 €			03/07/2022
14/07/2019	680	611	611	38,16 €	ACTIF													611,00	23 315,76 €			03/03/2024
02/12/2022	730	708	435	37,94 €	PIN DE DROIT	31	29	31	30	31	30	31	31	30	31	30		-	0,00 €		fin de droits 01/12/2024	01/12/2027
29/12/2023	205	205	203	30,76 €	PIN DE DROIT	31	29	31	30	21								-	0,00 €		fin de droits 22/07/2024	21/07/2027
08/09/2024	160	0	160	43,39 €	ACTIF									23				137,00	5 944,43 €	5 944,43 €		15/02/2028
09/08/2017	247	97	97	40,33 €	RADIE													97,00	3 912,01 €		radié pole emploi au 1er mai 2018	12/04/2021
16/10/2022	407	391	43	28,86 €	PIN DE DROIT	31	12											-	0,00 €			20/11/2026
20/07/2021	730	211	0	43,22 €	ACTIF													-	0,00 €			16/07/2026
02/05/2024	822		822	33,70 €	ACTIF					30	30	31	31	30	31	30	31	578,00	19 478,60 €	19 478,60 €	Retraite invalidité	01/08/2025
06/04/2021	730	268	268	41,56 €	ACTIF													268,00	11 135,40 €	0,00 €	Radiation au 31/03/2022	03/04/2026
23/03/2023	730		446	35,03 €	SUSPENDU	31	29	31	30	31	30	31	31	30	0	0	0	172,00	6 025,16 €	6 025,16 €	suspension reprise activité	21/03/2028
23/06/2020	713	613	613	29,54 €	INACTIF													613,00	18 108,02 €	0,00 €	INACTIF	03/06/2023
13/09/2021	730	614	614	37,17 €	INACTIF													614,00	22 822,38 €	0,00 €	fin d'inscription EF mars 2022	12/09/2026
23/05/2022	286	155	155	44,62 €	INACTIF													155,00	6 900,80 €	0,00 €	reprise activité CH2 à partir du	04/03/2026
18/05/2017	661	461	461	15,86 €	RADIE													461,00	7 311,46 €			06/03/2022
08/11/2021	369	32	32	40,83 €	PIN DE DROIT													32,00	1 306,56 €	0,00 €	Mme DUHAZE d'annuaire mars 2023	01/11/2023
08/03/2018	237	174	174	31,10 €	ACTIF													174,00	5 411,40 €		activité réduite	30/10/2021
08/10/2019	548	311	311	27,81 €	ACTIF	0	0	0	0	0	0	0						311,00	8 648,91 €		activité réduite	07/04/2024
04/11/2022	730	672	661	35,90 €	ACTIF	0	0	0	0	0	0	0		19		13		529,00	18 991,10 €	18 991,10 €		03/11/2027
24/05/2021	730	174	31	46,37 €	ACTIF													31,00	1 437,47 €	0,00 €	fin de droit au 30/05/2023	23/05/2026
09/09/2021	548	315	315	36,84 €	SUSPENDU													315,00	11 604,60 €	0,00 €	suspendu	10/03/2026
01/09/2024	315	315	315	33,63 €	ACTIF	0	0	0	0	0	0	0	0	30	31	30	31	193,00	6 471,29 €	6 471,29 €		12/07/2028
12/11/2024	326		326	44,29 €	ACTIF													326,00	14 438,54 €		En attente attribution	09/10/2028
13/07/2018	427	99	99	33,26 €	ACTIF													99,00	3 292,74 €			12/09/2023
28/12/2015	448	270	270	34,46 €	ACTIF													270,00	9 304,20 €			15/03/2020
27/12/2014	730	581	581	34,94 €	ACTIF													581,00	20 300,14 €			26/12/2016
16/03/2016	367	367	367	33,11 €	OUVERT													367,00	12 151,87 €		Réouverture des droits au	17/03/2020

Date DEPART droit A.R.E.	Droits A.R.E. Initiale (en jours)	Solde Jours au 07/03/2023 23 (Provision Année 2022)	Droits A.R.E. pour l'année 2024	Allocation Journalière de l'A.R.E. (€)	Etat du dossier - INDELINE (Logiciel de gestion de FARE)	jan-24	fév-24	mar-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	Solde de Jours	Montant financier Global Droits A.R.E restant à verser	Application des modalités de valorisation du risque ARE	Commentaires	Délai de déchéance (fin de droit)
08/05/2017	730	326	326	35,67 €	ACTIF													326,00	11 628,42 €		Plus inscrit au 29/09/2019 (info)	07/03/2022
09/07/2019	1096	129	129	36,27 €	ACTIF													129,00	5 065,83 €	0,00 €		07/07/2022
22/04/2021	518	276	276	25,55 €	INACTIF													276,00	7 051,80 €	0,00 €		21/09/2025
20/01/2022	385	288	288	36,58 €	ACTIF													288,00	10 535,04 €	0,00 €		08/02/2026
04/02/2025	730	54	54	32,33 €	INACTIF													54,00	1 745,82 €		INACTIF	03/02/2026
04/07/2020	730	730	536	40,63 €	ACTIF	31	29	31	30	31	30	31	31	30	6		20	236,00	9 588,68 €	9 588,68 €	REPRISE DROIT	23/06/2025
24/06/2021	365	365	0	36,56 €	INACTIF													-	0,00 €			31/12/2023
27/10/2021	125	0	0	50,04 €	ACTIF													-	0,00 €		Fin de droits au 31/07/2022	
03/08/2019	481	23	9	27,76 €	FIN DE DROIT													9,00	249,84 €		Réouverture des droits de du	26/11/2023
08/07/2015	730	346	346	34,35 €	SUSPENDU													346,00	11 885,10 €		SUSPENDU	06/07/2020
13/09/2016		215	215	26,08 €	RADIE													215,00	5 607,20 €		0	13/09/2019
02/11/2021	730	306	0	41,27 €	ACTIF													-	0,00 €			01/11/2025
30/09/2021	651	346	21	36,75 €	ACTIF	31												-	0,00 €			12/07/2025
05/03/2019	702	702	702	16,00 €	SUSPENDU													702,00	11 232,00 €		SUSPENDU	04/02/2024
21/02/2015	730	89	89	34,25 €	SUSPENDU													89,00	3 048,25 €		SUSPENDU	20/02/2020
02/03/2020	730	0	0	31,36 €	ACTIF													-	0,00 €			01/03/2025
01/03/2017	730	608	608	35,28 €	SUSPENDU													608,00	21 450,24 €		SUSPENDU	28/02/2022
08/02/2016	401	238	238	28,72 €	SUSPENDU													238,00	6 835,36 €		SUSPENDU	14/03/2020
10/12/2019	913	240	29	52,82 €	FIN DE DROIT	29												-	0,00 €		activité réduite	09/06/2025
10/07/2023	225	225	81	35,74 €	FIN DE DROIT	0	20	30										-	0,00 €		fin de droits	19/02/2027
17/02/2020	546	443	443	38,79 €	INACTIF													443,00	17 183,97 €		INACTIF	15/08/2024
30/05/2023	730	730	607	35,29 €	INACTIF													607,00	22 028,03 €	0,00 €	INACTIF reprise des droits	26/05/2028
06/08/2020	1095	1095	1095	39,37 €	INACTIF													1 095,00			Agent a 64 ans et demi	08/08/2024
08/07/2015	730	371	371	34,31 €	ACTIF													371,00	12 729,01 €	12 729,01 €	Activité réduite	06/07/2020
15/03/2021	730	79	0	45,19 €	ACTIF													-	0,00 €			14/03/2025
08/05/2016	687	243	243	38,21 €	ACTIF													243,00	9 285,03 €		24 jrs Août 2016	17/03/2021
08/08/2020	730	7	7	39,23 €	ACTIF													7,00	274,61 €			07/08/2025
30/05/2022	730	522	307	42,06 €	ACTIF													307,00	12 912,42 €	0,00 €	radié à compter du 10/08/2023	20/05/2027
08/01/2018	427	92	92	39,24 €	ACTIF													92,00	3 610,08 €		demande déclaration	10/03/2022
08/05/2017	730	628	628	38,90 €	ACTIF													628,00	24 429,20 €			07/05/2022
08/10/2017	632	284	284	35,42 €	ACTIF													284,00	10 059,28 €		Radiation le 19/07/2019	01/07/2022
30/08/2016	130	130	130	36,92 €	ACTIF													130,00	4 799,60 €			07/01/2020
12/12/2022	730	706	372	35,21 €	FIN DE DROIT	31	29	31	30	31	30	31	31	30	31	30	6	-	0,00 €		fin de droits	11/12/2027
06/02/2017	591	380	380	38,73 €	RADIE													380,00	14 717,40 €		a exercé son droit d'option à l'âge de maternité le 15/08/2021 au	10/09/2021
14/03/2020	730	139	139	35,66 €	ACTIF													139,00	5 512,74 €	0,00 €		13/03/2025
19/08/2020	574	137	137	30,72 €	ACTIF													137,00	4 208,64 €	0,00 €		15/03/2025
10/04/2023	429		369	40,00 €	INACTIF	0	21	23										315,00	12 600,00 €	0,00 €		12/04/2027
24/06/2019	367	266	266	40,30 €	ACTIF													266,00	10 773,00 €			25/06/2023
15/08/2017	1095	457	295	41,19 €	ACTIF													295,00	12 151,05 €		INACTIF	14/08/2023
08/03/2023	529	529	424	43,80 €	ACTIF	0	9	0	12	6	26	0	0	0	0	0	0	371,00	16 249,80 €	16 249,80 €		18/08/2027
08/10/2019	229	29	29	35,32 €	INACTIF													29,00	1 024,28 €		INACTIF	21/05/2023
19/05/2020	730	281	281	40,32 €	ACTIF	0	0	0	0	0	0	0	31	30	31	30	31	128,00	7 720,96 €	7 720,96 €	suspendu	18/05/2025
18/07/2022	229	107	0	41,61 €	ACTIF													-	0,00 €			03/07/2026
31/01/2024	548	0	548	19,42 €	ACTIF	0	29	0	30	31	30	31	31	30	31			305,00	5 923,10 €	5 923,10 €		31/07/2028
21/08/2019	776	31	31	17,24 €	INACTIF													31,00	534,44 €		fin de droits	04/10/2024
29/10/2019	636	169	0	39,35 €	ACTIF													-	0,00 €			24/07/2024
01/11/2017	730	257	257	40,91 €	SUSPENDU													257,00	10 282,57 €		SUSPENDU	31/10/2022
08/08/2018	392	372	372	32,86 €	ACTIF													372,00	12 223,92 €		reprise activité CHIR à partir du	08/08/2022
30/12/2018	448	446	446	21,23 €	SUSPENDU													446,00	9 468,58 €		SUSPENDU	22/03/2023
25/10/2022	730	692	297	37,86 €	ACTIF	31	29	31	30	31	30	31	31	30	23			-	0,00 €		FIN DROIT	24/10/2027
31/05/2022	698	488	190	31,97 €	ACTIF	0	29	31	0	31	30	31	31	0	7			-	0,00 €			16/03/2027
12/08/2019	730	267	244	35,80 €	ACTIF	24	0	15	7	2	0	0	0	0	0	0		196,00	7 016,80 €		remise le 03/04/2021 Indemnité I.A.T.	10/08/2024
15/02/2021	730	167	0	40,15 €	ACTIF													-	0,00 €			14/02/2026
15/06/2024	730		730	41,22 €	ACTIF						16	31	31	30	31	30	31	630,00	21 846,60 €	21 846,60 €		14/06/2020
08/07/2021	730	608	608	37,40 €	SUSPENDU													608,00	22 739,20 €	0,00 €	CESSATION INSCRIPTION	07/07/2026
08/11/2019	263	309	309	91,82 €	ACTIF													309,00	28 372,38 €			05/11/2023
23/01/2018	730	263	181	36,84 €	ACTIF													181,00	6 668,04 €		SUSPENDU - reprise d'activité à l'issue de la période de Radiation au 28/02/2019 puis	22/01/2023
30/11/2024	548		548	37,07 €	ACTIF													548,00	20 314,36 €	20 314,36 €		31/05/2026
11/02/2019	566	430	430	39,41 €	ACTIF													430,00	16 946,30 €			03/08/2023

Date DEPART droit A.R.E.	Droits A.R.E. Initiale (en jours)	Solde Jours au 07/03/20 23 (Provisio n Année 2022)	Droits A.R.E. pour l'année 2024	Allocation Journalier e de l'A.R.E. (€)	Etat du dossier - INDELINE (Logiciel de gestion de l'ARE)	janv-24	fév-24	mar-24	avr-24	mai-24	jun-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	Solde de Jours	Montant financier Global Droits A.R.E restant à verser	Application des modalités de valorisation du risque ARE	Commentaires	Délai de déchéance (fin de droit)
08/11/2019	271	4	4	34,30 €	ACTIF													4,00	137,20 €			05/08/2023
11/03/2020	730	452	452	35,75 €	INACTIF													452,00	16 159,00 €	0,00 €	INACTIF	10/03/2023
16/10/2021	217	100	100	28,73 €	ACTIF	0	0	0	15	31	23	0	0	0	0	0	0	31,00	890,63 €	890,63 €	A repris une activité au CHP	20/05/2025
25/07/2023	186	186	26	41,28 €	ACTIF	26												-	0,00 €			26/01/2027
01/05/2023	548	303	303	39,65 €	ACTIF	15	8	11	10	12	0	31	30					186,00	7 374,90 €	7 374,90 €		30/10/2027
12/02/2020	693	100	0	37,89 €	ACTIF													-	0,00 €			04/01/2025
12/03/2016	730	619	619	31,38 €	ACTIF													619,00	19 424,22 €			11/03/2021
29/01/2018	432	124	124	31,94 €	ACTIF													124,00	3 960,56 €		A cessé toute inscrite au S.S.S.S.S.S.	05/04/2022
29/03/2019	244	88	88	34,60 €	ACTIF													88,00	3 044,80 €			27/11/2022
05/08/2021	693	548	499	42,28 €	ACTIF	20	12	12	13	11	4	3	24	25	22	11	21	321,00	13 571,88 €	13 571,88 €		28/06/2026
12/07/2022	270	189	189	43,10 €	ACTIF													189,00	8 145,90 €	0,00 €		07/04/2026
13/03/2019	594	594	594	37,62 €	ACTIF													594,00	22 346,28 €			27/10/2023
22/01/2019	730	160	160	36,38 €	ACTIF													160,00	5 820,80 €			21/01/2024
16/02/2021	210	4	4	37,00 €	ACTIF													4,00	148,00 €			13/09/2024
01/03/2023	730		516	35,05 €	INACTIF	0												516,00	18 085,80 €	0,00 €		28/02/2028
10/02/2023	219	219	108	39,83 €	ACTIF													108,00	4 301,64 €	0,00 €		16/09/2026
12/12/2022	595	575	486	35,55 €	ACTIF	0	0	0	0	0	0	0	31	30	31	30	31	333,00	11 838,15 €	11 838,15 €		29/07/2027
12/01/2024	730		730	54,79 €	ACTIF	13	29	31	29	31	30	31	31	30	31	30	31	383,00	20 984,57 €	20 984,57 €	Retraite invalidité	10/01/2029
14/12/2022	582	564	230	30,63 €	FIN DE DROIT	31	29	31	30	31	30	17						-	0,00 €		fin de droits 18/07/2024	18/07/2027
13/09/2016	544	131	131	35,73 €	ACTIF													131,00	4 680,63 €			10/03/2021
16/02/2020	1095	1050	1050	45,95 €	ACTIF													1 050,00	0,00 €		65 ans retraite	14/08/2026
08/03/2021	730	317	0	39,35 €	ACTIF													-	0,00 €			07/03/2026
08/06/2022	730	663	627	33,63 €	ACTIF	31	29	30	31	31	6	6	27	8	31	30	31	336,00				07/06/2027
08/08/2017	370	291	291	36,82 €	RADIE													291,00	10 714,62 €			12/08/2021
05/03/2020	730	123	123	35,85 €	INACTIF													123,00	4 409,55 €	0,00 €		04/03/2025
08/02/2022	70	70	36	16,17 €	ACTIF													36,00	582,12 €	0,00 €		18/04/2025
02/09/2018	665	448	448	37,76 €	ACTIF													448,00	16 916,48 €			28/06/2023
24/03/2022	730	447	82	50,55 €	ACTIF	31	29	22										-	0,00 €		Radiée au 21/01/2019 et Fin de droits au 23/03/2024	23/03/2027
04/05/2015	730	80	80	37,32 €	ACTIF													80,00	2 985,60 €			02/05/2020
16/09/2019	399	364	364	11,42 €	ACTIF													364,00	4 156,88 €			19/10/2023
08/03/2020	430	280	280	42,22 €	ACTIF				7	31	30	31	13	0	0	0		168,00	7 092,96 €			11/05/2024
09/09/2019	364	166	166	39,54 €	ACTIF													166,00	6 563,64 €			07/09/2023
07/06/2022	328	238	24	32,36 €	ACTIF													24,00	776,64 €	0,00 €		30/04/2026
14/08/2023	548	548	537	31,49 €	ACTIF	0	0	0	0	0	0	0						537,00	16 910,13 €	16 910,13 €		12/02/2028
22/06/2023	458	458	265	41,19 €	ACTIF	31	30	31	30	31	30	31	31	20				-	0,00 €	0,00 €		22/09/2027
18/10/2023	548	474	474	38,47 €	ACTIF	31	29	31	0	0	0	0	0	0	8	30	31	314,00	12 079,58 €	12 079,58 €		17/04/2028
23/04/2024	548	0	548	42,63 €	ACTIF				8	0	30	31	31	30				418,00	17 819,34 €	17 819,34 €		22/10/2028
08/01/2024	494	40	494	56,04 €	ACTIF	24	29	31	30	31						13		336,00	18 829,44 €	18 829,44 €		15/05/2028
24/06/2024	519	519	519	40,30 €	ACTIF	0	0	0	0	0	0	7	31	31	30	31	30	328,00	13 218,40 €	13 218,40 €		
17/10/2024	182	182	182	40,27 €	ACTIF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	30	31	106,00	4 268,62 €	4 268,62 €		
																		-	0,00 €			30/12/1902
																		36 516	1 232 598,88 €	336 930,83 €	Prolongation ARE COVID, Mars, Avril 2020.pdf	

Risque ARE au 31/12/2023	437 428,21 €
Risque ARE au 31/12/2024	336 930,83 €
Reprise sur provision	- 100 497,38 €

Le Directeur Adjoint
des Affaires Financières,
du Contrôle de Gestion
et de la Contractualisation

Victor VACHER

- **Provisions pour CNRACL**

Le dispositif réglementaire :

L'article 50 du décret 2003-1306 du 26 décembre 2003 relatif au régime de retraite des fonctionnaires affiliés à la CNRACL dispose notamment que :

- la validation des services visés à l'article 8 doit être demandée dans les deux années qui suivent la date de la notification de la titularisation.
- Le délai dont dispose le fonctionnaire pour accepter ou refuser la notification de la validation est d'un an.

Cette validation est subordonnée au versement rétroactif de la retenue réglementaire calculée sur la base du traitement afférent à l'emploi occupé à la date de la demande et au taux en vigueur au moment de l'accomplissement des services à valider.

L'établissement a provisionné le montant du risque potentiel (l'ensemble des dossiers validés par la CNRACL) et a inscrit au Bilan le stock de risque. Les reprises sur provisions correspondent aux dossiers validés/payés ou aux renoncations.

Une dotation supplémentaire de 69 618,07 € a été réalisée en 2024, ce qui conduit à un montant globale de provision au 31/12/2024 de 300 086,17 €.

- **Provisions pour litiges/Autres provisions :**

Elles sont constituées pour faire face au paiement d'éventuels dommages-intérêts, d'indemnités ou de frais de contentieux.

Lorsque la charge est probable, une provision a été constituée dès la naissance d'un risque par constitution de provisions. En 2024, les mouvements suivants ont été enregistrés :

- ✓ Reprise de 52 500 € d'une provision devenue sans objet
 - ✓ Dotation d'une nouvelle provision pour un montant de 54 080 €, suite à la requête de la société Elis, réclamant le paiement de 77 258 €.
- Compte tenu des éléments du dossier, la provision à constituer est estimée à 70 % de la somme réclamée.

L'état de la dette financière

Il faut noter qu'aucune nouvelle souscription d'emprunt n'a été enregistré en 2024.

État BI8

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 076044

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES.
HOSPITALIERE DE SOTTEVILLE-LES-R

ETABLISSEMENT : CH ROUVRAY

COMPTE FINANCIER 2024

ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME

02400 - CH ROUVRAY

Exercice 2024

COMPTES	Balance de sortie 2023	Exercice 2024		
		Masses débitrices	Masses créditrices	Balance de sortie 2024
C/ 163 Emprunts obligataires				
C/ 1631 Emprunts obligataires remboursables in fine	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1638 Autres emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 164 Emprunts auprès établissements de crédit				
C/ 1641 Emprunts en euros	22 980 560,59	3 188 551,71	0,00	19 792 008,88
C/ 1643 Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1644 Emprunts ass option tirage ligne trésor.	6 671 372,90	720 000,00	0,00	5 951 372,90
C/ 1645 Remboursements temporaires sur emprunts				
C/ 16451 Remboursements temporaires emprunts euros	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 16452 Remboursements temp. emprunts devises	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 167 Emprunts dettes ass. conditions partic.				
C/ 1673 Prêts de l'Etat	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1674 Avances remboursables du FMESPP	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1675 Dettes- Marchés de partenariat	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1676 Prêts des collectivités et epl	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1677 Prêts des caisses d'assurance maladie	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1678 Autres prêts assortis de conditions partic.	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	29 651 933,49	3 908 551,71	0,00	25 743 381,78
Remboursement du capital des emprunts in fine arrivés à échéance dans l'année *				0,00

Les dettes d'exploitation

- ✓ Dettes fournisseurs et comptes rattaché : le solde s'élève à 4 394 k€ à la fin de l'exercice 2024, en hausse de 11 % par rapport à 2023, soit +442 k€
- ✓ Dettes fiscales et sociales : le solde des dettes fiscales et sociales s'élève à 5 060 k€ à la fin de l'exercice 2024, une légère baisse de 16 k€ par rapport à 2023.

Les dettes diverses

- ✓ Le solde des dettes sur immobilisations reste stable, 17 k€ en 2024 contre 15 k€ en 2023.
- ✓ Autres dettes : 423 k€ en 2024, contre 85 k€ en 2023.

Les produits constatés d'avances

Il est procédé chaque année à l'examen des produits constatés d'avance, afin de constater comptablement l'utilisation des sommes allouées.

Ci-dessous le tableau récapitulatif au 31/12/2024 :

ETAT DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE CPTE DE TIERS 487									
H		MOTIFS	PREVISIONS Solde prévisionnel au 31 dec 2022	PREVISIONS 2023 Prod constatés av 2023	PREVISIONS 2023 Crédits utilisés 2023 PREVISIONS	PREVISIONS 2023 Solde prévisionnel au 31 dec 2023	PREVISIONS 2024 Prod constatés av 2024	PREVISIONS 2024 Crédits utilisés 2024	PREVISIONS 2024 Solde prévisionnel au 31 dec 2024
									- €
2018	PCA001	Protocole d'accord: 16 postes DAF 7 mois	100 000,00 €		56 720,00 €	43 280,00 €		43 280,00 €	- €
		FIR Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées	2 677,76 €		2 677,76 €			2 677,76 €	- €
2018; 2019, 2024	PCA007	Projets de recherche	554 840,00 €	125 000,00 €	170 000,00 €	509 840,00 €	220 000,00 €	224 214,00 €	505 626,00 €
	PCA014	Renforcement CRA	52 519,00 €			52 519,00 €		52 519,00 €	- €
	PCA006	Unité adolescents: 10 postes année pleine 2019	624 000,00 €		362 907,00 €	261 093,00 €		261 093,00 €	- €
		Création/transformation unité 10 lits hospi TP pour mineurs de - 13 ans	- €			- €			- €
		Accompagnement au projet médical	- €			- €			- €
	PCA008	Investissement du quotidien	169 202,20 €			169 202,20 €		169 202,20 €	- €
		Invest classe 2 + petit matériel classe 6	- €			- €			- €
	PCA005	Fomation réhabilitation cognitive et psychosociale	283 519,00 €			283 519,00 €			283 519,00 €
	PCA009	Renforcement CUMP	104 800,00 €		83 867,00 €	20 933,00 €		20 933,00 €	- €
		1 ETP IDE coordonnateur CUMPR + 1 ETP psychologue coordonnateur CUMPR	- €			- €			- €
	PCA010	Appui au déploiement de la télé médecine	79 042,00 €			79 042,00 €			79 042,00 €
		Invest classe 2 + petit matériel classe 6	- €			- €			- €
	PCA011	Projet de communication intra/extra	107 856,00 €			107 856,00 €			107 856,00 €
		Invest classe 2 + petit matériel classe 6	- €			- €			- €
	PCA012	FOP Violences conjugales (UTAC)	372 400,00 €	130 000,00 €	256 507,00 €	245 893,00 €	130 000,00 €	175 893,00 €	200 000,00 €
	PCA013	FOP Psychiatrie périnatale	300 000,00 €			300 000,00 €		202 262,49 €	97 737,51 €
		VIGILANS(2022/110745	83 360,00 €			83 360,00 €			83 360,00 €
2022	PCA016	Action n°1 développement du réseau pour Ado en situation complexe(poste de gestionnaire de parcours IDE ou IPA)	61 450,00 €		61 450,00 €	- €			- €
	PCA018	action n°4 organisation graduée de l'offre de pédopsy en territoire rural	120 852,00 €			120 852,00 €		120 852,00 €	- €
	PCA019	Evaluation pluri-professionnel sanitaire et médico soc et proposition de soins de réhab psychosoc	160 000,00 €		24 455,00 €	135 545,00 €		135 075,00 €	470,00 €
	PCA020	Action n°4 Développement d'un maillage territorial de logements de transition	217 729,00 €		153 336,00 €	64 393,00 €		64 393,00 €	- €
	PCA021	Action n°3 Création unité de soins intensive de jour (HDJ) de psy périnatale de niveau 2	232 486,00 €			232 486,00 €			232 486,00 €
	PCA022	Action n°4. renforcement unité mobile action psy précarité (UMAPP)	117 980,00 €		79 921,00 €	38 059,00 €		38 059,00 €	- €
	PCA023	NAT - Sécurisation des organisations et des environnements de travail résultant de l'accord du "Séjour de la santé" pour la fonction publique hospitalière	60 000,00 €		314 179,00 €	762 907,00 €		520 400,00 €	242 507,00 €
	PCA024	Renforcement équipe Vigilan'S recrutement en 2023	60 000,00 €		60 000,00 €	- €			- €
2022	PCA025	NAT - Fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie (Nouvel AAP 2022)	144 000,00 €	124 875,00 €	- €	268 875,00 €	144 000,00 €	87 819,00 €	325 056,00 €
2023		NAT - Renforcement ciblé de la pédopsychiatrie	180 000,00 €	180 000,00 €		180 000,00 €			180 000,00 €
		marge régionale (CTSM)	CR			250 000,00 €			250 000,00 €
		Psycho trauma				255 760,00 €	290 000,00 €	161 250,00 €	384 510,00 €
		réhabilitation sociale : 160 000 € et logements de transition : 60 000 € (santé mentale, mesures CTSM)	- €	220 000,00 €		220 000,00 €			220 000,00 €
2024		Mécénat					38 000,00 €		38 000,00 €
		Financement AAP - équipe mobile évaluation et orientation PEA					300 000,00 €		300 000,00 €
		Programme BREF					217 980,00 €		217 980,00 €
		Projet GENOPSY, 128 625 € de part fixe et 76 160 € de variable					184 785,00 €		184 785,00 €
		TOTAL BUDGET H	5 025 798,96 €	1 285 635,00 €	1 623 342,00 €	4 688 091,96 €	1 524 765,00 €	2 279 922,45 €	3 932 934,51 €
IFSI			Solde prévisionnel au 31 dec 2022	Prod constatés av 2023	Crédits utilisés 2023 PREVISIONS	Solde prévisionnel au 31 dec 2023	Prod constatés av 2024	Crédits utilisés 2024	Solde prévisionnel au 31 dec 2024
2019		Recette perçue en 2019 pour année scolaire 2020	- €			- €			- €
2022		Financement ERASMUS	11 580,00 €	13 480,00 €	5 617,23 €	19 442,77 €	13 080,00 €	10 058,00 €	22 464,77 €
			11 580,00 €	13 480,00 €	5 617,23 €	19 442,77 €	13 080,00 €	10 058,00 €	22 464,77 €
						- €			- €
CRA		CRA	Solde prévisionnel au 31 dec 2022	Prod constatés av 2023	Crédits utilisés 2023 PREVISIONS	Solde prévisionnel au 31 dec 2023	Prod constatés av 2024	Crédits utilisés 2024	Solde prévisionnel au 31 dec 2024
W 73161		Notifications ARS du 13 juin 2014; 6 oct 2016; 24 oct 2017	36 366,13 €	- €	- €	36 366,13 €		36 366,13 €	- €
		Crédits non reconductibles pour organiser les formations des acteurs en charge de l'intervention précoce	- €	- €	- €	- €			- €
W 73161		Notification ARS du 22 juillet 2015	38 903,50 €	- €	- €	38 903,50 €		38 903,50 €	- €
		Crédits non reconductibles pour favoriser la mise en place des ETADA	- €	- €	- €	- €			- €
			- €	- €	- €	- €			- €
2019		PCPE	- €	- €	- €	- €			- €
		PCO	280 414,36 €	- €	280 414,36 €	- €			- €
			- €	- €	- €	- €			- €
2020		DITP	147 124,00 €	- €	- €	147 124,00 €		147 124,00 €	- €
		Communauté 360 COVID	- €	- €	- €	- €			- €
2021		Notification du 25/10/2021	- €	- €	- €	- €			- €
		Développement du programme de guidance parentale (budget H)	17 082,00 €	- €	- €	17 082,00 €		17 082,00 €	- €
2024		Colloque 13 et 14/06/2024					33 015,00 €		33 015,00 €
2024		PCPE					200 000,00 €		200 000,00 €
			519 889,99 €	- €	280 414,36 €	239 475,63 €	233 015,00 €	239 475,63 €	233 015,00 €
TOTAL TOUS BUDGETS			5 557 268,95 €	1 299 115,00 €	1 909 373,59 €	4 947 010,36 €	1 770 860,00 €	2 529 456,08 €	4 188 414,28 €

ENGAGEMENTS HORS BILAN : néant)

- Capital Décès : Le Centre Hospitalier du Rouvray est son propre assureur en matière de capital décès. Le passif éventuel ne peut être chiffré.
- Risque maladie et accident du travail : L'établissement est son propre assureur en matière de maladie du personnel titulaire. Le passif éventuel au titre de la maladie n'a pu être chiffré par l'établissement.

HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires du commissaire aux comptes au titre de la certification des comptes 2024 s'élèvent à 35 640 €